

L'ENGAGEMENT DE MICHEL ROCARD POUR L'EAU

Conférence-débat du 30 novembre 2016

Assemblée nationale, Paris

Organisée par le Cercle Français de l'Eau et (Re)sources

TABLE DES MATIÈRES

Ouverture	2
Introduction.....	4
Grands témoins	7
L'homme de la gestion participative et des bassins.....	7
L'homme politique en action pour une politique environnementale de l'eau	12
L'acteur de l'accès à l'eau pour tous	21
Gouvernance des États.....	23
Perspectives d'avenir	27
Au niveau national	27
Au niveau international.....	30
Échanges avec la salle	33
Synthèse des débats	35



OUVERTURE

Jean LAUNAY

Député du Lot, président du Comité National pour l'Eau

Bonjour à toutes et à tous. Je suis très heureux de vous accueillir dans cette salle Colbert. Je suis Jean Launay, député du Lot, président du *Comité National de l'Eau* et questeur de l'Assemblée nationale depuis deux mois. Avec Pierre Victoria, nous avons il y a quelque temps réfléchi à ce sujet, à savoir : « Rocard et l'eau ». Je vais vous donner en introduction ma clé d'entrée sur le sujet, étant bien conscient que mon rapport personnel à Michel Rocard est certainement beaucoup moins important que celui que vous avez pu, à un titre ou à un autre, avoir dans le passé avec lui.

Je salue tout d'abord tous ceux qui interviendront dans la foulée et je remercie Pierre Victoria, délégué général du *Cercle Français de l'Eau*, pour avoir porté cette initiative dont je ne suis que le facilitateur, ainsi que Patrice Fonlladosa, président du *think tank* (Re)sources, qui ont bâti cette Conférence-Débat sur l'engagement de Michel Rocard pour l'eau. Je n'ai donc rencontré Michel Rocard qu'à l'aube de la Conférence environnementale de 2013, qui avait prévu cette année-là une table ronde spécifique sur l'eau. C'était d'ailleurs la seule fois que l'on a typiquement parlé d'eau dans les conférences environnementales, y compris celles qui se sont succédées. Comme au mois de juillet 2013 était paru un rapport du *Conseil des prélèvements obligatoires* qui, je le dis comme je l'ai lu, contestait l'existence des agences de l'eau dans leur forme actuelle et proposait de remettre dans le Budget de l'État ce qui était géré historiquement au niveau des bassins hydrographiques, nous nous sommes rencontrés et nous avons commis, au moment de la Conférence environnementale, une tribune que *Le Monde* n'a pas reprise dans son édition papier, mais dans les éditions électroniques qui commençaient déjà à se diffuser à cette époque. C'est là, et grâce à Pierre, que j'ai finalement découvert que Michel Rocard était un des pères fondateurs de notre organisation en termes de bassins versants et de gestion décentralisée, et qu'il fallait tout de même un certain courage politique au jeune Inspecteur des Finances qu'il était pour assumer, bien avant que l'on ne parle de décentralisation, cette position qui consistait à avoir une organisation calée sur la réalité géographique des bassins versants, et qui était également en même temps une déconcentration de l'État, ainsi qu'à s'appuyer sur une gestion partagée avec l'organisation du modèle français de l'eau que nous connaissons des différents usagers de l'eau – industriels, agriculteurs, consommateurs, mais également État et collectivités territoriales –, et qui est encore le mode de fonctionnement actuel. Nous avons donc dénoncé ces attaques récurrentes et inutiles du modèle français de l'eau, et je considère que cette tentation jacobine est toujours à l'œuvre dans notre pays. Je le dis comme je le pense ; il n'est qu'à voir l'exposé des motifs dans les trois derniers projets de loi de finances qui viennent de passer. Ils évoquent le prélèvement de 175 M€ annuels afin de rééquilibrer le Budget de l'État, mais ce n'est pas là le cœur du sujet. Les difficultés



financières de l'État sont là et l'argument consiste à dire qu'il faut que chacun y participe, y compris les établissements publics de l'État. Mais, parallèlement, lorsque nous observons les exposés des motifs des articles qui justifient ce prélèvement, le mot « re-budgétisation » est systématiquement repris. C'est un peu sur ce thème-là que nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme dans cette tribune commune avec Michel Rocard. Nous avons fait précéder ce papier d'une grande réunion dans les salons du 101 rue l'Université et je me rappelle à l'époque d'une salle presque aussi pleine que celle-ci où tous les acteurs de l'eau étaient d'accord sur ce constat et nous avaient encouragés à publier cet article. L'actualité est, par conséquent, toujours là et elle donne toujours raison à Michel Rocard quant à sa vision des choses. J'ai d'autre part la faiblesse de penser que si vous êtes là c'est que vous la partagez. Merci, par conséquent, à tous ceux qui vont intervenir d'évoquer ce sujet avec une précision historique dont je serais bien en peine de faire preuve à la place de chacun. Je suis très heureux ici, dans cette salle Colbert, qui est la salle de réunion du groupe majoritaire en ce moment pour ses réunions du mercredi, d'avoir une pensée pour lui, qui nous a quittés il n'y a pas si longtemps. Finalement, peut-être que cette réunion est aussi une forme d'hommage que nous voulons rendre à l'homme en prenant aujourd'hui, bien entendu, une clé d'entrée particulière et spécifique, mais qui pourrait peut-être également faire des émules sur d'autres sujets. Merci de votre participation, nombreuse et attentive. Je laisse immédiatement la parole à Pierre Victoria.

Applaudissements.

Pierre Victoria

Délégué général du Cercle Français de l'Eau

Merci à Jean qui a permis l'organisation de cette réunion dans cette salle. Je donne tout de suite la parole à Patrice Fonlladosa, président du *think tank* (Re)sources.



INTRODUCTION

Patrice Fonlladosa

Président du think tank (Re)sources

Merci, Pierre. J'adresse tout d'abord un grand merci à Jean Launay pour avoir pris cette initiative avec Pierre Victoria. C'est quelque chose qui a été décidé assez rapidement et monté très vite, et de main de maître. Merci, par conséquent, pour cette très belle organisation et, comme vous l'avez dit tout à l'heure, Jean, pour cet hommage que nous rendons à cet homme que nous aimons beaucoup.

Mesdames, Messieurs, chers amis, bonjour. Je dis « chers amis » parce que ce qui nous réunit aujourd'hui ce sont à la fois les deux titres que vous voyez ici, c'est-à-dire l'engagement et l'homme, Michel Rocard. Un jour, il nous disait, et j'ai gardé cette phrase que j'ai voulu vous redonner en introduction : « je ne suis pas un spécialiste de l'eau. Je navigue dans les compromis entre individus pour rendre compatibles les contradictions de leurs ambitions avec les choses à faire ». J'aime beaucoup cette formulation, parce qu'elle décrit très bien son état d'esprit et cette tentation tenace qui fut la sienne de vouloir toujours convaincre, avec passion et grâce une très grande constante. Michel Rocard a rejoint notre *think tank* (Re)sources dès l'origine, c'est-à-dire lorsqu'il nous est apparu à l'époque déjà, il y a près de 13 ans, et quelques-uns sont encore ici dans cette salle, l'impérieuse nécessité de mieux comprendre pourquoi le sujet de l'eau emportait tant de polémiques et d'oppositions, de débats sans fin, d'affrontements parfois très violents que nul autre bien essentiel aujourd'hui ne provoque. Afin de pouvoir avancer, il nous fallait, par conséquent, un homme ayant mis ses convictions en pratique et ayant vraiment su faire bouger les lignes et la chose publique en la matière. D'autres vont dire tout à l'heure bien mieux que moi et de manière beaucoup plus détaillée, la valeur de l'engagement de Michel Rocard et toute cette pérennité qu'il a d'ailleurs montrée tout au long de son parcours sur ce sujet. Je peux vous dire, et tous ceux qui l'ont connu le savent bien, que ce sujet avait sa très grande faveur. Je suis un homme d'entreprise avant tout et je ne suis pas un politique teinté ni d'ailleurs un militant chevronné. Je suis allée voir Michel à l'époque, il y a presque 14 ans maintenant, afin de lui proposer de lancer (Re)sources avec toute une bande de personnes très passionnées dont certaines sont ici ce soir et je les en remercie, et j'ai eu un plaisir franc et clair, puisque la réponse a été immédiate et sans condition : « oui, je vais vous accompagner, Patrice. Je ne sais pas du tout qui vous êtes, mais le sujet est un sujet profond et essentiel pour moi. Je participerai, par conséquent, et je vais monter avec vous un certain nombre de choses dans ces débats de (Re)sources ». Cela a été le début d'une très belle aventure qui nous a permis d'aborder des sujets qui sont d'ailleurs toujours actuels : « l'eau et l'énergie » – quel couple ! –, « l'eau et la santé » – cette eau qui tue –, « si la ville prenait l'eau » pour traiter de la question urbaine et enfin, bien entendu, ce qui a été notre premier grand débat, à savoir « le droit pour l'accès à l'eau » que nous allons pousser,



à la fois chacun d'entre nous, membres de (Re)sources, et collectivement jusqu'à sa reconnaissance par les Nations Unies en 2010. Nos colloques nous ont menés bien en dehors de nos territoires. Nous sommes allés à Libreville en 2004, puis à Tanger, à Mexico, à Niamey, à Istanbul et même à Abou Dabi. Nous avons, bien entendu, rythmé les années qui ont passé par des matinales régulières aux Bernardins qui nous ont retrouvés dans des échanges très ouverts auxquels Michel tenait à assister personnellement. Même s'il n'était pas toujours sur le panel, il était toujours là : l'engagement encore, la passion toujours. S'il vous plaît, ne me parlez pas d'agenda chargé, d'âge ou de santé. Nous savions tous qu'il avait engagé une lutte contre un caprice mortel. En février, il était encore là avec nous, à Tanger, pour l'un de nos colloques, les plus réussis d'ailleurs, sur le thème de la croissance urbaine dans les pays en développement et de l'accès aux services essentiels. Michel n'avait pas peur de l'avenir. Il est de ceux qui savaient que ce sujet de l'eau est en réalité porteur d'un petit éclat d'éternité, pour peu que nous sachions le préserver et lui garder la plus haute des priorités dans les différents agendas qui traversent le Monde aujourd'hui. Il m'a été posé la question, lorsque l'on m'a demandé d'intervenir, de vous dire ce soir ce qui m'avait le plus marqué dans ma rencontre avec cet homme. Je voudrais simplement vous dire : son insatiable curiosité, sa capacité d'étonnement, toujours renouvelée, mais je dirai avant tout son immense simplicité et son exceptionnel talent de conviction. Pour conclure, je vais lui donner la parole. Il disait : « sur nos sujets difficiles, tant que nous sommes sur le terrain et dans la technique, nous pouvons donner forme à l'espoir, nous pouvons aboutir à des solutions et, même en sachant qu'elles sont difficiles, nous trouver optimistes et regarder l'avenir de manière enthousiaste ». C'est ce à quoi je vous invite tous ensemble ce soir. Je vous remercie.

Applaudissements.

Pierre Victoria

Merci, Patrice. Nous rentrons dans une certaine mesure dans le vif du sujet, autour de deux problématiques qui étaient chères à Michel Rocard et sur lesquelles nous allons revenir, à savoir la question de la gestion partagée de l'eau et des agences de bassins et les questions d'accès à l'eau comme accès aux services essentiels au niveau mondial. Comme le disait Jean Launay, l'idée de cette rencontre est née de l'hommage national à Michel Rocard où j'étais avec Jean Launay, mais Gérard Payen également. En revenant, nous nous disions avec Jean que dans tous les hommages donnés à Michel Rocard il n'avait pas été question d'eau. C'était logique vu l'ampleur des missions, des responsabilités et engagements qui étaient les siens. Nous avons sans doute le devoir de témoigner de ce qui avait été son combat pour l'eau et si nous ne le faisons pas, personne d'autre ne le ferait. À ce moment-là, j'ai pris contact avec Bernard Barraqué et je lui ai dit : « il faut que nous écrivions quelque chose sur le sujet ». C'est là où j'ai commencé à écrire, alors que j'avais moi-même été à la fois un



compagnon de route politique de Michel Rocard que j'avais justement retrouvé sur les sujets d'eau à travers le *Cercle Français de l'Eau* et au sein du *think tank* (Re)sources. J'ai pris la responsabilité de commencer à écrire un article que j'ai fait partager à Bernard, qui lui-même a trouvé de nombreuses informations que le monde académique seul est capable de nous fournir. Nous avons donc commis un texte qui a été édité pour aujourd'hui par notre ami de *Journ'eau*, afin d'essayer de montrer ce qu'avait été ce combat dans le fond méconnu de Michel Rocard à travers trois grandes parties de sa vie : l'Inspecteur des finances qui va faire le rapport dont nous allons parler et qui sera le fondateur de la pérennité des agences de l'eau, le Premier ministre qui poussera à ce que la loi sur l'eau, dite Lalonde, soit votée en 1992 et enfin, celui qui va se battre autour de sa conviction, d'abord sur le continent africain, quant aux problématiques d'accès aux services essentiels dans les pays en développement. C'est, par conséquent, autour de ces trois parties qu'avec Bernard nous avons commis ce travail de témoignage, mais nous nous sommes dit qu'il fallait que nous allions plus loin, et que d'une part nous le confrontions à celles et ceux qui l'avaient connu à cette époque-là, mais que, d'autre part, nous lui donnions avant tout une dimension d'avenir, c'est-à-dire que nous essayions de voir en quoi ce combat-là est un combat permanent, comme vient de le dire Jean, mais surtout ouvre peut-être également de nouvelles perspectives et de nouveaux combats sur les questions de l'eau. Tel est le sujet que nous voulions aborder aujourd'hui, avec peut-être une seule phrase que je désirerais livrer qui est, non pas de Michel Rocard, mais de Pierre-Alain Roche, mais qui, je trouve, correspond tout à fait à la remarque que faisait Michel Rocard lorsque nous l'avons invité à parler d'eau, à savoir : « Pierre, je n'y connais rien ». Il n'y connaissait tellement rien qu'il nous amenait beaucoup sur des rives qui nous étaient fréquemment inconnues, mais qui étaient absolument passionnantes. J'aime beaucoup la phrase de Pierre-Alain Roche : « les problèmes de l'eau sont trop sérieux pour être laissés aux ingénieurs, trop lourds pour être laissés aux seuls acteurs de l'eau, et sans doute trop urgents pour être confiés aux poètes ». Cette phrase-là pourra éventuellement être notre ligne directrice durant cette discussion.

Je vais demander aux uns et aux autres et à toutes les personnalités qui sont venues ce soir de nous rejoindre. Nous allons peut-être commencer par Charles Josselin qui va avoir la lourde tâche de faire la synthèse de l'ensemble de nos travaux. Charles, si tu veux te mettre à la place de Jean. Je vais appeler Bernard Barraqué, Directeur de recherche au CNRS, Jean-Luc Redaud, de l'*Académie de l'Eau*, mais qui a été membre du Cabinet de Michel Rocard, Henri Nallet, ancien ministre et président de la *Fondation Jean-Jaurès* que je remercie d'être là, Bettina Laville, qui a été aussi Directrice de Cabinet de Brice Lalonde – dont je regrette l'absence aujourd'hui retenu au Sommet de Budapest –, Michel Roussin, ancien ministre la Coopération et membre du *think tank* (Re)sources et Gérard Payen, conseiller pour l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général des Nations Unies.



Je vous propose de commencer par le travail d'écriture et de recherche que nous avons fait avec Bernard sur cette partie, sans doute la plus méconnue de l'histoire de Michel Rocard, qui est donc le fameux rapport de l'Inspection des finances. Je te laisse la parole, Bernard.

GRANDS TEMOINS

L'homme de la gestion participative et des bassins

Bernard Barraqué

Directeur de recherche émérite du CNRS au CIRED

Merci, Pierre. Merci d'être venus assez nombreux pour écouter cette présentation. Je remercie d'abord et avant tout René-Martin Simonnet, parce qu'il a bien voulu la publier. Je voulais avant tout remercier Patrick Laigneau, Français d'origine qui vit au Brésil et a fait une magnifique thèse sur archives sur toute l'histoire des agences de l'eau. Le problème réside dans le fait que comme la thèse a été soutenue à l'Université fédérale du Rio Grande Do Sul, les deux tiers sont en portugais et seulement un tiers en français. Pour ceux que cela intéresse et qui lisent le portugais, cela se lit facilement. Vous savez, il est nécessaire d'apprendre un peu les conjugaisons, et avec un dictionnaire, vous y arrivez très bien ; cela prend seulement un peu plus de temps ! C'est d'ailleurs ce qui m'est arrivé, car j'étais un codirecteur de la thèse. Patrick a fait la chose essentielle. Le rapport Rocard rendu en 1977 et commencé en 1975 était, bien évidemment, devenu introuvable. Or, nous avons fait l'erreur de demander à l'Inspection de Finances de bien vouloir nous en communiquer une copie. Elle nous a sèchement répondu que les rapports d'inspection des Finances étaient internes et n'avaient pas vocation à être diffusés, ce qui est faux. En effet, à l'époque où il a été écrit, le rapport a bien été diffusé, ne serait-ce qu'à ceux qui étaient critiqués afin qu'ils puissent répondre, à commencer par le ministère de l'Environnement. Le problème réside dans le fait que les ministères tournent, mais, finalement, nous avons tout de même eu la chance de retrouver le rapport et les commentaires dans les archives de deux agences de l'eau dont je tairai leurs noms afin de les protéger. Vous voyez cependant pour quelle raison c'est important. Tout le monde avait oublié que Michel Rocard avait dit : « mais, non, il faut garder les agences de l'eau ! » Or, moi, je suis témoin de choses qui ne figurent pas dans le petit article que nous avons signé avec Pierre et Patrick. En 1989 ou 1990, Jacques Theys, qui se trouvait, je crois, à proximité du Cabinet de Brice Lalonde s'il n'en faisait pas partie, me dit : « il faut que nous fassions une évaluation de la politique de l'environnement depuis 20 ans. Le ministère existe depuis 1971, cela fait 20 ans qu'il existe ; nous allons donc faire des séances ». Nous nous étions alors mis d'accord pour faire venir à l'occasion de chaque séance un scientifique français ayant réalisé l'évaluation d'une politique de l'environnement et un Européen non français afin de lui apporter la réponse. La première séance était sur l'eau. Nous avons donné la parole à Guy Meublât, un économiste assez connu qui travaillait



à ce moment-là sur les agences de l'eau, et lui a répondu Edmond Penning-Rowell, qui était la personne la plus en vue, à l'époque, en Angleterre, pour évaluer la gestion de l'eau par bassins versants telle qu'elle se pratiquait en Angleterre, de manière assez différente de la France puisque toute la politique et l'industrie de l'eau en Angleterre relevaient des agences alors que les nôtres ne faisaient que financer des politiques. Elles n'avaient ni maîtrise d'ouvrage ni pouvoir de police, comme vous le savez. Or, ce qui est très intéressant, c'est que Meublât a adopté dans son évaluation l'attitude qu'adoptent, je dirais de façon assez banale, les économistes, à savoir : si l'on applique le principe pollueur-payeur, et que les choses rentrent dans le rang, il n'est plus nécessaire d'avoir une institution pour la faire appliquer. Elle doit mourir de sa belle mort. Notre ami Meublât pensait, par conséquent, que les agences de l'eau auraient dû disparaître si la politique avait réussi. Le fait qu'elles soient toujours là montrait qu'elle n'avait pas réussi. C'est ce genre de raisonnement qui, pour moi, est hallucinant et qui est extrêmement pervers. En effet, ce n'est pas parce que l'on a réussi à faire quelque chose que le problème est entièrement réglé et que nous n'avons pas autre chose à faire. Michel Rocard, dans son rapport d'Inspection des finances, a déclaré : « il n'est pas du tout question que les agences disparaissent, ne serait-ce que parce que comme on les a bridées et qu'elles ne perçoivent pas de redevances à la hauteur de ce qu'elles devraient percevoir, elles ne peuvent pas appliquer véritablement le principe pollueur-payeur. Par conséquent, cela va prendre plus de temps que ce qu'il n'en faut. » Il était partisan d'augmenter les redevances. Philippe Jaffré, un jeune inspecteur des finances qui est mentionné et qui était avec lui dans le groupe des inspecteurs qui inspectaient cinq agences de l'eau sur six, était très économiste quant au principe pollueur-payeur ; il était « pigouvien », en quelque sorte. On fait une taxe, les gens se comportent mieux et la taxe sert à les faire changer de comportement. Dans cette conception, il n'est pas obligatoirement question de leur rendre l'argent. C'est ce que j'appelle, si vous me faites confiance, la conception « pigouvienne » classique de l'économie de l'environnement. C'est le niveau de la taxe qui fait changer les attitudes des pollueurs et c'est tout. S'ils arrêtent de polluer ou polluent moins, on diminue la taxe. C'est ainsi que l'on fait en Angleterre. Cependant, il existe une autre conception de la taxe, qui était celle dont Ivan Chéret, bien des années auparavant, alors que Michel Rocard devait être encore sinon sur les bancs de l'école, tout au moins à l'Université et que j'étais encore pour ma part au lycée, était allé chercher le modèle dans la RUHR. Dans la RUHR, les agences de l'eau constituaient un modèle « coaséen » : on met de l'argent en commun dans une institution qui, ensuite, disposant de la maîtrise d'ouvrage, fait le travail de contrôle de l'environnement, de maîtrise et de dépollution, à la place de ses membres. Elle a donc la maîtrise d'ouvrage. Tout le monde sait qu'en France cette maîtrise d'ouvrage n'a pas été accordée aux agences parce que le Conseil d'État et, je dois dire, une grande partie des élus de la nation de l'époque n'imaginaient pas une seconde que l'on puisse confier de l'argent public, ni à le percevoir ni à le dépenser, sous le contrôle de comités où siègeraient pour partie des représentants du



secteur privé ; article 34 de la Constitution, je vous rappelle. Michel Rocard pensait peut-être qu'il convenait d'aller dans cette direction, et il soutenait cette conception en disant : « faisons confiance ». Philippe Jaffré dit que lorsque nous observons comment cela se déroule dans les agences, nous nous apercevons que les gens sont très heureux de coopérer et que, finalement, alors que ce n'est pas obligatoirement leur intérêt de faire des investissements compte tenu de la modicité des redevances qu'on leur fait payer, ils exécutent le travail. Ils s'engagent au-delà de ce qu'ils devraient sur le plan strictement économique et rationnel. C'est là la force du modèle coaséen. Ronald Coase est connu non seulement pour avoir eu un prix Nobel, mais également pour avoir inventé la notion de coût de transaction. L'économie ne fonctionne pas toujours de manière transparente ; il y a des frottements, et ces frottements sont des coûts. Nous pouvons dire, en appliquant très globalement l'idée de Ronald Coase, qu'un comité de bassin est un endroit où l'on réduit les coûts de transactions et où, par voie de conséquence, les personnes sont prêtes à faire plus d'efforts qu'elles n'en feraient si nous les laissions toutes seules dans leur coin face à ce que l'on nomme dans le modèle pigouvien le principal agent. Le principal agent, c'est l'État. C'est l'État qui fait payer et l'agent résiste. Dans le papier, nous n'avons pas hésité à rappeler ce que répondait Ténière-Buchot à mon ami Matthieu Glachant. Bien des années après, dans les années 1990, ce dernier déclarait : « Comment se fait-il que les industriels continuent à aller dans les comités de bassins alors que, manifestement, ils ont fait leurs efforts de dépollution et n'ont plus rien à y faire ? », « Ce n'est pas difficile, les industriels adorent être dans des groupes de personnes où ils sont reconnus et où se rend une partie de la société, surtout lorsqu'il n'y a pas trop de représentants de l'État ». C'est cela l'histoire ! C'est ce qui s'est passé.

Pierre Victoria vous l'a dit, il y a un premier moment où Michel Rocard découvre les agences de l'eau ; c'est 1975. En 1975, le patron de *Seine-Normandie* est un immense ingénieur des Ponts et chaussées à qui nous devons aussi des hommages et qui est décédé il y a un certain nombre d'années maintenant, François Valiron. On l'appelait également l'oncle Picsou de l'eau, parce qu'il arrivait à trouver partout de l'argent, et avait notamment réussi à se faire prêter une très grosse somme d'argent par la *Caisse des Dépôts* lorsqu'il a pris la tête de l'agence pour faire marcher *Seine-Normandie*. Il fallait tout de même avoir de l'argent, il a pu rembourser son prêt dans les 6 mois qui ont suivi grâce aux redevances. Il s'agit de dire également que nous voyons bien que dans cette première période nous avons eu la chance d'avoir de grands ingénieurs des corps qui avaient compris le problème, parce qu'ils étaient dans l'état d'esprit de la DATAR et pensaient qu'il fallait compléter la démocratie représentative classique par des institutions fondées sur la démocratie participative, c'est-à-dire tout ce que la DATAR a voulu faire pour les villes moyennes, etc. En réalité, la DATAR a voulu faire la réforme régionale ; De Gaulle le lui a demandé. Que restait-il de la réforme régionale de l'époque ? Les agences de l'eau, puisqu'elles avaient la chance d'être organisées par bassins versants et non par régions administratives. Un comité de bassins est



comme un *Conseil économique et social* à l'échelle du bassin. C'était ce qui se passait dans les régions.

La deuxième grande étape est, effectivement, un Michel Rocard nommé Premier ministre par un François Mitterrand, qui réussit à faire passer Brice Lalonde comme ministre de l'Environnement. Michel Rocard-Brice Lalonde est la tentative de faire fonctionner les agences de l'eau, mais, à mon avis, et c'est ce que nous disons dans le papier, le drame de cette histoire est que ni Michel Rocard ni Brice Lalonde, pas plus que moi, n'ont connu les travaux d'Elinor Ostrom et de ses prédécesseurs dont un allemand totalement ignoré aujourd'hui en France qui s'appelle Siegfried Ciriacy-Wantrup et qui était le professeur d'Elinor. C'était un antinazi qui avait fui le nazisme et qui a fondé l'économie des ressources naturelles à Berkeley. Ces hommes-là étaient ceux qui avaient compris comment il fallait faire pour gérer les biens communs. Elinor étant sa disciple, elle a poussé la logique, a mis en place l'analyse qui proposait le corps de règles, etc. Cependant, si vous vous souvenez bien, on a commencé à parler d'Elinor Ostrom en France dans le milieu académique vers 1999. Je prétends que si Michel Rocard avait pu connaître le travail d'Elinor Ostrom lorsqu'il était Premier ministre, cela lui aurait peut-être fourni un argument scientifique pour avoir le courage de proposer de toiletter la constitution pour modifier l'article 34. Pourquoi le faire ? Je vous rappelle qu'en 1967 la première institution ayant donné son avis sur la nature et la légalité des redevances des agences était le Conseil d'État. Le Conseil d'État a dit : « je ne peux pas classer les redevances des agences, ni dans les impôts ni dans les redevances pour services rendus ». Il ajoute qu'il faudra les classer dans une catégorie à part. Cette catégorie supposait de créer des redevances pour gestion du patrimoine commun ou des ressources naturelles renouvelables et je conclus en vous disant ceci : Michel Rocard a failli le faire et il ne l'a pas fait. Ensuite, il l'a regretté et c'est pour cette raison qu'il est revenu à la charge à plusieurs reprises. Je n'ai cependant jamais trouvé beaucoup d'élus de la nation qui soient prêts à aller jusqu'à la modification de la Constitution pour donner une véritable légitimité et une assise à nos agences de l'eau. Je vous remercie.

Pierre Victoria

Merci, Bernard. Je voudrais dire tout d'abord deux choses. Tu ne l'as pas dit, mais Michel Rocard cite son engagement dans l'eau dans son dernier livre. Il y a tout de même des références dans ce débat où il parle de son propre combat et de sa vision. En ce qui me concerne, je lui avais dit ceci il y a très longtemps : « j'ai l'impression que si tu as été passionné par le rapport sur les agences de l'eau ». Ces dernières s'appelaient à l'époque « agences financières de bassins ». Pourquoi Bernard a-t-il insisté sur les questions économiques et financières ? C'est parce qu'à l'époque les agences financières de bassins se situaient bien avant que la loi Lalonde organise des stages et de la logique de planification territoriale. Nous ne sommes pas tout à fait dans les mêmes sujets. La question est donc essentiellement financière. J'ai également ajouté : « j'ai l'impression que tu as découvert



une forme d'autogestion dans tout ceci ». Il m'a répondu : « Non, ce n'était pas du tout mon idée, mais en revanche j'ai découvert les biens communs ». C'est exact, et c'est ce que je redis à Alain. Il confesse d'ailleurs dans son livre qu'il a découvert les biens communs à travers la question de l'eau. Là où il a tort, c'est lorsqu'il dit qu'il n'a pas découvert l'autogestion socialiste, parce qu'il parle d'autogestion dans le rapport de 1977. C'est bien la première fois qu'il y a une terminologie aussi politique dans un rapport de l'Inspection des finances. Nous sommes allés le vérifier. Je pense que l'autogestion n'était plus tout à fait son combat majeur au moment où je lui ai posé la question et sans doute que la mémoire avait un peu effacé ceci.

Nous allons passer à la partie « homme en action », c'est-à-dire le Premier ministre qui va, en fin de compte, permettre de déboucher sur la loi Lalonde. Bien évidemment, lorsque la loi Lalonde est votée en 1992 Michel Rocard n'est plus Premier ministre puisqu'il va quitter ses fonctions en 1991. Il y a une personne qui manque ici dans cette salle et qu'a citée Bernard, et il est vraiment dommage qu'elle ne soit pas là ; il s'agit de Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot. En effet, s'il y a une personne ayant le lien historique dans l'ensemble de l'histoire, c'est bien lui. En effet, Pierre-Frédéric était dans l'affaire du rapport de l'Inspection.

Michel Rocard va imposer Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot comme Directeur de l'Agence de l'eau *Seine-Normandie*, et il raconte très souvent la double bagarre qu'il a menée dans cette affaire puisqu'il a fallu se battre contre la répartition des grands corps de l'État autour des six agences. Si j'ai bien compris, il y en avait deux pour le corps des Ponts et chaussées, deux pour celui des Mines et eux pour les IGREF. Pierre-Frédéric n'étant que centralien – le pauvre ! – ; il n'y avait pas de place pour lui. C'est ce que l'on a expliqué pendant longtemps. Cela a été très loin puisqu'il a dû lui-même, raconte-t-il, fixer le salaire de Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot dans le bureau de Michel Charasse, ministre du Budget, parce que personne à Bercy – si c'était déjà Bercy – ne voulait s'en occuper.

Nous revenons maintenant à la deuxième partie qui est celle du Premier ministre qui va aboutir sur la loi Lalonde. Pour cela, sont présents Jean-Luc Redaud, qui a été au cabinet de Michel Rocard à cette époque, Bettina Laville, qui était Directrice de Cabinet de Brice Lalonde, et Henri Nallet, qui était ministre de l'Agriculture à cette époque-là et que va nous parler également du lien fondamental sur la question entre l'eau et l'agriculture. Jean-Luc, je te donne en premier la parole.



L'homme politique en action pour une politique environnementale de l'eau

Jean-Luc Redaud

Académie de l'Eau

Beaucoup d'autres personnes que moi auraient pu témoigner : Lalonde, Chabason, Bouchardeau, Mousel, Thierry Chambolle qui est là. Il est vrai que j'ai « pratiqué » Michel Rocard trois fois. Comme jeune fonctionnaire au ministère de l'Environnement, je peux confirmer que ce rapport de l'Inspection des finances à l'époque nous a beaucoup aidés. Pour moi, Michel Rocard était plus sensible au problème d'ingénierie sociale. Le terme d'autogestion n'est pas neutre dans ce qu'il a écrit. Moi, qui venais de cette école-là, cela ne me choquait pas en tant que jeune fonctionnaire alors que cela choquait beaucoup de monde. Il était très sensible à ces outils économiques. Il convient de voir que ce ministère de l'Environnement était un ministère tout jeune à l'époque, avec des fonctionnaires atypiques, qui ne rentraient pas obligatoirement dans les cadres habituels et qui avaient tous envie d'innovation. Ce rapport de l'Inspection des finances nous a donc beaucoup aidés à l'époque, je le reconnais. Il faut bien se rappeler que, comme cela a été dit tout à l'heure par Jean Launay, Michel Rocard avait eu comme instruction de dire que les agences de l'eau étaient inconstitutionnelles et qu'il fallait les arrêter. C'est avec cela que son rapport est parti. Évidemment, cela a conclu exactement le contraire. J'ai vu toute la montée des agences de l'eau pendant une dizaine d'années au ministère de l'Environnement. Ensuite, j'ai été appelé par Michel Rocard lorsqu'il était ministre de l'Agriculture. Or, comme je l'ai dit, c'était une certaine malignité du Cabinet de Michel Rocard que d'appeler au ministère de l'Agriculture quelqu'un qui avait été formé plutôt par le ministère de l'Environnement, car l'environnement était considéré comme l'empêcheur de tourner en rond du Monde agricole. Il faut être bien clair sur ce sujet. Michel Rocard a souvent dit que le ministère de l'Agriculture avait été une expérience très enrichissante. Il est vrai que c'est un ministère absolument extraordinaire. Du berceau à la tombe, on s'occupe quasiment de tout dans ce ministère, et c'est un ministère très riche. Pour ma part, j'avais deux secteurs en charge : la décentralisation et l'eau. Or, c'était l'époque où l'on avait voté les lois de décentralisation et les DDA étaient encore toutes puissantes. L'adduction d'eau, l'électrification rurale, l'assainissement, le remembrement, le drainage, l'irrigation, le nettoyage des rivières ; tout passait par les DDA. Il reste évident que nous étions à la fin d'une époque sur ce point-là, d'abord parce que les techniques étaient très critiquées, notamment les techniques de remembrement, les « curages à vieux bords », comme on disait des rivières et parce que de plus, il était clair que les Conseils généraux allaient prendre progressivement le pouvoir et que l'ingénierie allait passer de leur côté. C'est ce qui s'est progressivement passé. Nous nous situons sur la fin d'une époque. Nous étions après la sécheresse de 1976, je vous le rappelle. Le ministère de l'Environnement, qui avait théoriquement en charge la coordination de toute la politique de l'eau, était en réalité obligé de travailler avec des outils



qui étaient dispersés dans divers ministères, sur le terrain, mais aussi en central. Par conséquent, il y avait eu plusieurs rapports après la sécheresse qui avaient affirmé qu'il fallait tout de même essayer de recentrer autour du ministère de l'Environnement les outils essentiels comme les contentieux juridiques, l'hygrométrie ou les réseaux de mesures. Cela s'était assez rapidement réalisé avec l'Équipement, mais cela a été assez dur avec l'Agriculture qui avait pour tradition de gérer toute l'hydraulique, et cela s'est donc fait progressivement. La principale difficulté que j'ai rencontrée lorsque j'ai été au Cabinet Rocard, c'est le problème des pollutions agricoles qui étaient déjà un problème émergent et très sensible. Or, la profession agricole avait sur lui une attitude systématique de déni soutenue par des députés. Il est vrai que le ministre était un peu perturbé. Je me rappelle qu'un jour il m'a appelé pour me dire : « Redaud, explique-moi, je n'arrive pas à comprendre. » Il y a beaucoup de personnes qui expliquent aux ministres, mais les nitrates c'est invisible. On dit que c'est d'origine agricole, mais il peut y avoir toutes sortes d'origines. J'ai passé une assez longue séance à expliquer pourquoi l'on estimait que les pollutions venaient principalement à l'époque de l'agriculture, pour quelle raison il existait une norme de 50 mg sur l'eau potable, qui était une norme européenne, et pourquoi les milieux étaient entièrement déstabilisés. J'avais été très mal formé par l'Environnement parce que j'avais eu à négocier la directive piscicole et pour des équilibres de milieu la norme était de 3 à 5 mg par litre ; j'ai donc dit que ce n'était pas étonnant. Michel Rocard m'avait longuement écouté, mais je m'étais ensuite aperçu lorsque nous avons essayé de voir les mesures qu'il était possible de mettre en œuvre que c'était extrêmement périlleux. Évidemment, on ne pouvait guère toucher aux outils de la PAC, qui poussait à l'époque encore à l'intensification. La police des eaux était toujours aussi inefficace et c'était l'époque où le ministère des Finances commençait à tuer les crédits d'intervention dans les ministères. Le ministère de l'Agriculture, par conséquent, voyait déjà disparaître ses crédits hydrauliques et l'on ne voyait pas très bien comment on allait pouvoir dégager des politiques de soutien à la lutte contre les pollutions. Je crois que cela a fait réfléchir Michel Rocard lorsqu'il a été Premier ministre.

Nous en arrivons à la période suivante. Pour ma part, j'ai été ensuite nommé Directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Nous en arrivons donc à la période Lalonde-Rocard qui a été, je vous le rappelle, une période extrêmement riche, puisqu'il s'agit de la période où l'on a sorti la directive résiduaire sur les eaux urbaines. La France était extrêmement en retard ; il faut s'en souvenir. J'étais en poste et je me rappelle que nos collègues allemands s'étonnaient de voir encore des nouilles dans les caniveaux à Toulouse ; cela n'existait plus depuis longtemps dans beaucoup de villes. C'est l'époque où l'on a sorti la directive sur les pollutions agricoles. Cela a été assez difficile parce qu'il a fallu que l'on sépare les lisiers des élevages. C'est l'époque où l'on a sorti la loi de 1992 sur les élevages, qui était assez dans la doctrine Lalonde de ce que l'on pourrait appeler de réglementation décentralisée. On confiait à des bassins le soin de définir le cadre de l'action réglementaire ; c'était assez



innovant. Il y a eu ensuite ce qui me semble être une innovation majeure et qui a été le résultat du *lobbying* effréné de Lalonde et de Chabason, et qui a conduit à l'époque au doublement des interventions des agences de l'eau. Cela a été extrêmement efficace puisque c'est avec cet outil que nous avons réussi à relancer très fortement la politique d'équipement de collectivités locales, des industries, et que nous avons réussi à mettre en place ce que l'on appelle les fameux PMPOA, les Plans de lutte contre la pollution agricole et des plans de lutte contre les effets des irrigations. Je ne dis pas que l'on a été d'une très grande efficacité. Je me rappelle que sur les irrigations j'ai vécu à l'époque les trois sécheresses de 1989, 1990 et 1991 et c'était l'époque où les irrigations du maïs explosaient dans le Sud-ouest. Nous avons, par conséquent, à la fois les sécheresses et un mécanisme infernal qui était la PAC, avec ce que j'appelais une « surprime irriguée » ou un « pousse au crime » puisque, grosso modo les agriculteurs étaient encouragés à faire du maïs irrigué là où il n'y avait pas d'eau. Nous nous trouvions, par conséquent, dans une situation infernale. Nous avons réussi à l'époque à lancer des politiques d'économie d'eau, etc. Je trouve que cela a constitué une époque très riche. Je rappelle qu'en matière environnementale c'est l'époque aussi où l'on a sorti, juste un peu avant, le GIEC, où Michel Rocard a sorti l'Appel de La Haye sur le climat et où l'on a eu le sommet de Rio. Je trouve que l'époque de 1988-1992 a été extrêmement enrichissante. Je ne parlerai pas de la période qui suit.

Je tire trois enseignements de tout ceci. Le premier point est le suivant : on a tendance à dire que les problèmes d'environnement sont compliqués. Si je paraphrase Victor Hugo, on entend souvent : « ces choses-là sont rudes, il faut, pour les comprendre, avoir fait beaucoup d'études ». Ce n'est pas vrai. Il y a fréquemment une volonté de ne pas comprendre ces problèmes qui ne sont pas si compliqués que cela si l'on veut essayer de les comprendre. Il a toujours existé une difficulté, que je ressens encore, à sensibiliser à l'urgence des problèmes environnementaux par rapport aux exigences sociales environnementales. Nous le voyons bien aujourd'hui sur le problème du climat ; c'est assez évident. De plus, 25 ans après l'appel de Rio, le développement reste encore un objectif pour des politiques de transitions. Il y a aussi une fausse note, très forte, à savoir : malgré ces lois de décentralisation, la France reste un pays totalement centralisé. Or, l'exemple des agences de l'eau est un exemple où, effectivement, on a essayé de mobiliser les initiatives locales. Je suis davantage girardin que jacobin. Je crois que nous ne faisons pas suffisamment confiance en France à la capacité d'innovation locale et je pense que c'est une des grandes leçons de Michel Rocard, qui voyait bien que le système centralisateur français est souvent autobloquant. C'est souvent en reprenant des initiatives locales que l'on réussit à progresser. Pour ma part, je crois que les agences de l'eau y ont beaucoup aidé. Voilà ce que j'ai vécu.



Pierre Victoria

Merci, Jean-Luc. Nous allons donc peut-être passer directement la parole à Henri Nallet, puisque nous avons parlé d'agriculture. Henri n'oublie pas d'ailleurs que Michel Rocard avait été aussi ministre de l'Agriculture.

Henri Nallet

Ancien Ministre et président de la fondation Jean-Jaurès

Je vais préciser les dates, parce qu'elles sont importantes dans les quelques mots que je veux vous adresser. J'ai été ministre de l'Agriculture de 1988 à 1990. Je n'ai assisté, par conséquent, qu'au début de la préparation de la loi sur l'eau. Je suis cependant très heureux de participer à cette rencontre, encore que mes titres à vous parler de l'eau ne sont peut-être pas très brillants. Lorsque j'étais maire, j'ai privatisé le service des eaux, ce qui m'a été beaucoup reproché par toute la partie gauche de ma majorité, bien entendu. Pourtant, les habitants de ma commune s'en sont bien trouvés. Ensuite, lorsque j'ai été ministre et que j'ai eu à prendre la parole dans les premières réunions autour de Michel Rocard sur le projet de la loi sur l'eau, j'étais ministre de l'Agriculture, ce qui signifie que d'une certaine manière je représentais ceux qui ne voulaient absolument pas entendre parler de ces projets et surtout de ces projets portés par Brice Lalonde. C'était pour eux insupportable ! Il faut dire qu'il montait vite en pression. Pour eux, qui avaient l'habitude de gérer l'eau nécessaire à leur production comme ils l'entendaient, vouloir réguler ce qu'ils considéraient comme une condition de la production qui leur était donnée par Dieu et pas par les pouvoirs publics était scandaleux. En cela, les agriculteurs français de l'époque et leurs organisations agricoles étaient soutenus par l'Administration dont j'avais la charge. Je n'ai pas l'habitude de dire du mal de l'Administration et, au contraire, j'ai eu la chance dans ma vie de diriger une des plus belles Administrations françaises, c'est celle du ministère de l'Agriculture, tout simplement parce qu'il existe un corps dédié à cette Administration, qui est le corps des IGRF. On transforme des polytechniciens ordinaires ou des centraliens en agronomes d'excellent niveau. C'est tout de même quelque chose ! De plus, qui est puissant dans les Départements, derrière le préfet ? C'est le DDA ! Les élus qui sont dans des circonscriptions rurales, qui vont-ils voir ? À la nomination de qui veille-t-on plus encore qu'à celle du préfet ? C'est à celle du DDA ! Ils sont tout puissants et voilà qu'un ministère nouvellement créé parce que c'est à la mode qui est le ministère du Développement vient leur dire : « vous savez, vous n'y comprenez rien du tout ; ce n'est pas ainsi que cela se passe et, de plus, nous allons vous piquer votre pouvoir sur le terrain ». Toute l'Administration du ministère de l'Agriculture était remontée comme un coucou contre toutes ces bêtises des « développementistes ». Je dirigeais cette Administration. Même si j'étais convaincu, parce que j'étais passé à l'INRA et que j'avais été frotté d'écologistes de bon aloi, de la nécessité d'avoir des agences de l'eau et de gérer cela de manière démocratique, je me rendais bien compte qu'il allait y avoir une *pile-up* un peu rude dans la mise en œuvre des projets de Michel Rocard. Or, je savais, et je



dis peut-être là quelque chose qui n'a pas été beaucoup répété, que face à leur montée en pression Michel Rocard était capable d'entendre les agriculteurs. En effet, moi j'étais au courant de la position qu'il avait prise sur l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. Il a été dire à François Mitterrand : « il faudrait se calmer, parce que les paysans vont mettre le feu ». François Mitterrand lui avait dit : « et l'Histoire, cher ami ? » Je savais, par conséquent, qu'il était capable de tenir compte du rapport de force. Je suis alors allé le voir, bien que je me sois frotté plusieurs fois avec Brice Lalonde, parce qu'il allait un peu trop vite, pour lui dire : « ne pourrait-on pas retarder un peu les choses ? » En effet, par ailleurs, nous avions à faire avaler à la profession agricole la fin de la Politique agricole commune à budget indéfini et la gestion des quotas laitiers dont elle ne voulait pas ! Pour ma part, j'ajoutai en tant que ministre de l'Agriculture : « si tu mets la question de l'eau par-dessus, cela va tout de même faire beaucoup ». Je suis donc allé voir le Premier ministre en me disant : « il a été de l'autre côté, rue de Varennes, il va donc comprendre ». Je tombe alors sur un Michel Rocard formidable, comme toujours, accueillant, chaleureux, et qui me fait un cours sur l'eau et les agences de bassins. Il me dit alors : « Tu comprends, il faut que tu leur expliques, parce qu'ils seront là-dedans, peut-être même seront-ils majoritaires. Ce sera leur affaire ». Je lui réponds : « Écoute, il faudrait que tu m'aides ». Il me rétorque : « Je vais voir le président de la FNSEA ». Il a donc reçu Raymond Lacombe. J'ai le retour et Raymond Lacombe me dit : « Il ne veut rien entendre ton Premier ministre ! » Et le Premier ministre de me dire : « Je crois que je l'ai convaincu » (*rires*). Ça, c'était Michel Rocard dans toute sa splendeur ! Voilà ce que j'ai connu. Je suis parti ensuite m'occuper d'autre chose, à savoir du financement du parti socialiste dans un autre endroit. Je n'ai donc pas vu la suite. En tout cas, ce que j'ai senti et compris, c'était une volonté très calme et très ferme du Premier ministre qui voulait absolument faire passer ce projet de loi sur l'eau et qui, à mon avis, y a mis les moyens politiques. Je lui en sais encore gré et je l'en remercie. Cela fait partie des belles choses qu'a faites Michel Rocard. Merci.

Pierre Victoria

Merci, Henri Nallet, pour ce témoignage très vivant. Tout cela a abouti, comme je le disais tout à l'heure, à la loi sur l'eau de 1992. Bettina, tu étais à l'époque Directrice de Cabinet de Brice. Quand Michel Rocard disait qu'il ne connaissait pas bien l'eau, il citait tout de même très souvent la loi de 1992 et s'en considérait comme très acteur, considérant qu'il y avait joué un rôle majeur et qu'il avait surtout procédé à beaucoup d'arbitrages afin de permettre à cette loi d'exister. Quels sont ton regard et ton histoire sur cette affaire ?

Bettina Laville

Présidente du Comité 21

Henri Nallet nous a permis de traiter, certes le sujet, mais un peu au-delà ; je vais limiter les choses. Je le remercie d'ailleurs d'avoir suggéré qu'il y avait dans beaucoup d'esprits des



écologistes supportables et d'autres non. Au fil des ans, Lalonde est devenu un écologiste supportable par rapport à d'autres, mais il est vrai que juste avant sa nomination, et même tout au long de son ministère, il ne l'était pas du tout pour beaucoup. Nous sommes quelques-uns à nous souvenir que les arbitrages avec d'autres ministres étaient très difficiles. Brice a eu trois Directeurs de Cabinet : Lucien Chabason, Vincent Denby-Wilkes et moi-même, avec des personnalités très différentes. Cependant, je pense que nos souvenirs de disputes de la part de nos collègues sont communs. Ces conflits étaient assez violents. Je ne citerai pas de souvenirs précis, mais j'ai tout de même en tête quelques remarques, comme un collègue me disant qu'il aurait dorénavant avec moi des rapports notariaux. Il est vrai que Brice était ondoyant et divers également. Il lui arrivait souvent de se laisser porter à quelques idées qui étaient toutes écologiquement, je veux dire par-là, scientifiquement remarquables, mais qui n'étaient pas obligatoirement celles qui avaient été défendues par son Directeur de Cabinet la veille, ce qui fait que le métier était tout de même extrêmement difficile à exercer. Je crois que nous sommes quelques-uns à nous en souvenir. Je voudrais simplement, sans mobiliser la parole, vous en donner deux illustrations, avant de parler véritablement d'eau. Il s'agit de deux verbatim. Le premier est Brice Lalonde, dans son livre *L'écologie bleue* qui dit : *Un soir, j'accompagnais Michel Rocard à une réunion publique en région parisienne. Durant le trajet, je lui ai expliqué l'effet de serre. (Cela a donné ensuite la Conférence de La Haye.) Il était intéressé et, devenu Premier ministre, il m'appelle et me demande si j'accepterais d'être son ministre de l'Environnement. Je lui dis : « Il n'y a pas trop de socialistes dans le Gouvernement ? » Réponse : « Pas plus de la moitié ». Réponse : « Mais, tu sais, je ne représente pas les Verts ». Réponse : « Ce n'est pas grave, tu as un nom ». C'est là l'histoire de l'engagement vue par Lalonde. Maintenant, il y a l'histoire de l'engagement vue par Michel Rocard. J'interviewe Michel Rocard le 23 octobre 1995 pour un de mes livres et il me dit – c'est du verbatim – : « Lorsque je suis devenu Premier ministre, la France était énormément retardataire. Elle n'avait pas fait de vrais choix sur la politique des transports – routes, rails –, il n'y avait pas d'autorité de sécurité nucléaire ; elle dépendait de la CE et il n'y avait pas de lieu de réflexion sur les risques. Le dossier « voitures propres » était bloqué par la France à la Commission. Nous avons cependant un bon niveau sur les politiques de l'eau grâce aux mesures prises en 1964 sous l'impulsion d'Yves Chéret. Mais cette politique était vieillissante ». Je passe quelques propos et il dit : « J'étais personnellement sensibilisé à ces questions (c'est très intéressant), parce que j'avais été frappé par cette affaire de Gravelines et parce que je l'ai toujours été par l'analyse de Marx dans *La critique de l'économie politique* où il explique clairement que nous sommes gestionnaires de la planète et que nous l'empruntons seulement pour les générations futures. C'est pourquoi en 1988 j'ai cherché un ingénieur écologiste, Lalonde. Je le connaissais un peu pour l'avoir croisé au PSU, et je continue de penser que même si Lalonde a été peu fiable dans ses alliances, il a été un très bon ministre de l'Environnement ». Je pense que le tableau politique est dressé. L'un pense que parce que c'est Lalonde et qu'il a*



un nom on le prend et l'autre, Michel Rocard, a vraiment une réflexion. Certains d'entre vous connaissent mon attachement à Brice Lalonde dont je considère toujours qui a été le meilleur ministre de l'Environnement et celui qui a véritablement fondé tout ce sur quoi nous vivons. Actuellement, toutes les lois que l'on a faites sont des lois de complément de la loi « déchets », de celle sur l'eau, sauf la loi sur l'air, peut-être, qui est une invention de Corinne Lepage. Il y a un édifice « eau et protection de la nature » 1964-1976, un édifice Lalonde et un édifice du début du siècle avec le *Grenelle de l'environnement*, etc., avec un axe Michel Barnier, qui est en particulier celui qui commence à inclure le principe de précaution dans la loi avant qu'il soit constitutionnalisé et le demeure. Je voudrais évoquer cinq sujets sur l'eau. Le premier se situe avant que je devienne Directeur de Cabinet. On oublie trop souvent que Michel Rocard avait donné le droit à Brice Lalonde de faire quelque chose de tout à fait extraordinaire, c'est-à-dire des *États généraux de l'environnement* où tous les ministres avaient été convoqués un par un, si j'ose dire, afin de dire ce qu'ils faisaient en matière d'environnement. Cela a été un branle-bas de combat, car les ministres n'avaient tout d'abord pas du tout l'habitude d'être convoqués par, non pas le Premier ministre, mais le ministre de l'Environnement. En effet, le ministre de l'Environnement était tout de même, pour être claire, *Peanuts*. Tout ce beau monde et ces personnages considérables, dont vous étiez Henri d'ailleurs, étaient convoqués par Brice Lalonde. J'en ai un souvenir assez précis parce que j'étais la seule qui avait eu le droit de venir représenter non pas Brice à l'époque, mais Jacques Pelletier, puisque j'étais au ministère de la Coopération. Comme vous le savez en effet, Messieurs les ministres de la Coopération, que vous êtes toujours partis en Afrique. Par conséquent, dans ce cas, mon Dieu, j'avais eu le droit ! Je me souviens, par conséquent, parfaitement de cela. Au-delà de l'anecdote, ce qui était intéressant était le regard transversal que portait là-dessus Michel Rocard, qui avait tout à fait compris, comme d'ailleurs plus tard dans le *Grenelle*, car il existe des ponts sur ce sujet, que l'environnement concernait absolument toutes les Administrations et qu'il fallait beaucoup d'environnement dans chaque Administration. C'est le premier enseignement.

En ce qui concerne le deuxième enseignement sur l'eau, je voudrais rendre un hommage. Vous avez prononcé des noms qui ont beaucoup compté pour lui et je voudrais évoquer celui d'Yves Martin. Lorsque nous avons rendu un hommage à Yves Martin il y a trois ou quatre ans à l'École polytechnique, on a évidemment beaucoup parlé de ce qu'il avait réalisé sur l'effet de serre, avec l'appui de Michel Rocard d'ailleurs, puisqu'il a été président du Comité interministériel de l'effet de serre. Il a cependant eu une très forte influence par rapport au Cabinet de Michel Rocard sur tout ce qui était « agence de l'eau ». Jean-Luc, tu dois t'en souvenir. Il est vrai que ce duo de personnages dont l'alliance était absolument improbable, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot et Yves Martin, c'est-à-dire la lune et le soleil, a eu beaucoup d'importance par rapport à la place des agences de l'eau, qui n'a malheureusement pas complètement abouti, tu as raison, Jean-Luc, dans la loi sur l'eau et, d'autre part, sur toute l'évaluation de la taxation. Michel Rocard avait parfaitement compris



qu'en matière agricole la dérive, en particulier des collectivités locales, et de la non-prise de pouvoir par les collectivités locales dans les agences de l'eau, faisait que la régulation en matière agricole ne s'est pas faite. C'est bien pour cette raison que nous rencontrons tous ces problèmes, en particulier en Bretagne. Il l'avait parfaitement vu, mais, il faut bien le dire, et Henri Nallet l'a expliqué, le *lobby* agricole a été le plus fort. Il a été le plus fort, mais les élus n'ont pas fait leur travail dans cette affaire. Ils avaient en effet le pouvoir en matière d'agences de l'eau et ils ne l'ont pas pris.

La troisième observation que je voudrais faire concerne effectivement la loi sur l'eau, que Madame Royal a défendue. J'ai une petite anecdote, car il n'y a pas de souvenir sans anecdote. Vous devez vous souvenir qu'en 1992 le climat était assez tendu. Monsieur Lalonde s'était mis d'accord avec Madame Royal pour ne pas faire de photographie de famille, parce que les relations politiques étaient telles que l'on n'en voulait pas. Comme ma mère m'a bien élevée et que je suis polie, ceci allié à un certain sens de l'État a fait que j'ai accueilli Madame Royal comme Directrice de Cabinet pour qu'elle puisse prendre possession de ses dossiers et de son ministère. Je lui ai alors dit : « tu as la loi sur l'eau sur la table ». Je peux vous assurer que cela ne lui a pas plu du tout. Certes, elle a défendu et fait voter cette loi de 1992, elle l'a d'ailleurs très bien faite voter, car elle est très bonne en matière de défense parlementaire, mais elle n'a pas du tout aimé prendre une suite. Ce n'est pas le genre de Ségolène Royal de prendre la suite de quelqu'un. Il n'empêche que le travail de l'État s'est fait, et que la loi a été votée. Cette loi a très certainement été, avec d'ailleurs la première législation, un exemple tout à fait extraordinaire qui, à mon avis, augmentera pendant tout le XXI^e siècle, de réglementation à partir de circonscriptions qui ne sont pas administratives, mais écologiques. Évidemment, c'est le bassin, etc. Ceci est très important et nous verrons bien que l'évolution de la situation environnementale en France obligera à ce que l'on invente d'autres périmètres de cette sorte.

La quatrième observation que je désirerais faire concerne le Plan *Loire*. C'est, certes, Madame Cresson qui a fait voter le Plan *Loire*, mais c'est véritablement Michel Rocard qui l'a complètement initié et avait presque pris la décision de la suppression de Serre-de-la-Fare. Ensuite, Michel Bérégovoy actera la suppression de Chambonchard contre Royer. Pour Michel Bérégovoy, aller contre Royer n'était pas rien, car ils s'aimaient bien. Je me dis parfois, lorsque je regarde Notre-Dame-des-Landes, que ce terrain ligurien, voire angevin, est décidément terrible pour l'écologie. Les combats sont extrêmement difficiles aussi bien que, sur le sol, les lots et les équipements. Ce Plan *Loire*, dont on ne se souvient plus maintenant, a occupé la scène pendant trois ans. Comment oser s'opposer à la construction de barrages ? C'était tout de même une révolution dans l'État, et en particulier dans les grands corps de l'État. Je crois que dans ce cas l'appui de Michel Rocard s'est révélé tout à fait décisif. Enfin, je voudrais dire qu'à la fin de sa vie, s'occuper de cette manière



passionnée, enthousiaste, risquée de l'Arctique est, certes, s'occuper de climat, mais également s'occuper d'eau.

Pierre Victoria

Merci, Bettina. Nous allons immédiatement passer à une autre période, qui est celle de l'homme engagé sur les questions d'accès à l'eau et à l'électricité. C'est un engagement qui est probablement venu par sa vision des questions africaines, puisqu'il avait également quelques engagements personnels sur les questions africaines. Je vais, par conséquent, immédiatement donner la parole à deux membres du réseau (Re)sources, tout d'abord Michel Roussin, ancien ministre de la Coopération et Gérard Payen, qui a été jusqu'à il y a très peu de temps, jusqu'à ce que le Comité disparaisse, dans le Comité consultatif auprès du Secrétaire général des Nations Unies pour l'eau et l'assainissement. Michel, c'est à toi.



L'acteur de l'accès à l'eau pour tous

Michel Roussin

Ancien ministre de la Coopération

Merci. C'est tout d'abord pour moi un honneur de rendre ici un hommage à Michel Rocard. Tout a été dit, tout a été écrit ces derniers temps lorsqu'il nous a quittés. Je voudrais évoquer devant vous des souvenirs personnels puisqu'il s'agit d'un hommage à Michel Rocard. Je conserve de lui un souvenir très précis. La première fois que je rencontre cet homme d'exception, il vient déjeuner chez Alexandre De Marenches, dont j'étais le Directeur de Cabinet, et vient s'informer sur l'état du Monde. C'était un homme politique ouvert qui n'hésitait pas à prendre des contacts particuliers pour avoir une information dans le détail de ce qui se passait dans le vaste Monde. Le temps a passé, et je l'ai vu pour la deuxième fois, c'est aussi un souvenir formidable, arrivant à Matignon. J'étais sur le perron pour l'accueil, terrifié de constater que Jacques Chirac n'arrivait pas ; c'était son habitude. Au dernier moment, cavalcade dans l'escalier, la voiture du Premier ministre arrive, Jacques Chirac est enfin sur le perron et Michel Rocard débarque à Matignon. Moment d'angoisse : que va-t-il se passer ? Les deux hommes se saluent. Tout a été formidable. Le nouveau Premier ministre est installé. Quelques jours plus tard, je n'ai plus rien à faire, je déjeune dans un bistrot italien rue de Montessuit. Arrivent Michel Rocard et son Directeur de Cabinet, sans escorte, dans ce restaurant italien alors qu'il est Premier ministre depuis quelque temps et il me dit : « alors, Monsieur Roussin, nous fréquentons les mêmes endroits ». Je me suis dit : « celui-là, il n'est pas comme les autres ». J'avais déjà servi Jacques Chaban-Delmas, Mesmer et Chirac. Lui, c'est certain, n'était pas comme les autres. Je l'ai vraiment retrouvé plus tard, pour travailler avec lui, et j'ai toujours été impressionné par l'intérêt qu'il portait aux questions stratégiques. Je m'éloigne de l'eau. C'est sans doute un des rares Premiers ministres que j'ai vu porter un si grand intérêt aux services de renseignement. Nous sommes loin de l'eau, mais j'y reviendrai. Au-delà de cela, il était curieux de toutes les dimensions de la stratégie, aussi bien dans le domaine des sources d'énergie que, de façon plus générale, de l'accès aux ressources naturelles. Cet homme était passionné par tous ces sujets. N'avait-il pas déclaré en 1988 : « il n'y a pas d'autre combat que la bataille pour l'organisation de la planète » ? Il aurait été heureux à la COP 22, à Marrakech, à la fin du mois dernier, parce que les messages qu'il a pu passer, les actions qu'il a engagées, trouvent aujourd'hui leur réalisation et cela, c'est formidable. Son dernier poste d'ambassadeur sur la banquise comme l'ont dit les grincheux témoigne de cette vision très large qu'il avait de l'évolution de notre planète. Cependant, bien entendu, je ne peux pas ne pas évoquer ce soir l'Afrique et son attachement pour ce continent où je l'ai accompagné quelques fois. Oui, nous le savons, 800 millions de personnes ne bénéficient pas d'un accès à



une source d'eau améliorée, et un tiers de la population mondiale boit de l'eau qui nuit à sa santé. Alors, Michel Rocard s'est battu et nous a entraînés. D'autres l'ont dit tout à l'heure, et des personnalités éminentes, nous sommes là pour témoigner. Il a donné une âme, une combativité à (Re)sources. Il nous a accompagnés et nous a aidés dans notre réflexion. En ce qui concerne l'Afrique, je me souviens d'une belle mission parmi tant d'autres. Nous sommes au Niger, c'est un dîner, le soir, au bord du fleuve et nous sommes en plein air au bord du fleuve à Niamey, c'est joyeux. Alors, il a parlé de l'eau, de l'accès à l'énergie, avant qu'aujourd'hui tout cela ne devienne un discours convenu. Nous étions là, tous, Africains et Français, assis autour de lui, séduits par sa simplicité, sa capacité d'écoute, la pertinence de son message et son côté pédagogue convaincu. Alors là, ce dîner fondateur a été pour nous, (Re)sources, un vrai catalyseur. Il nous avait mobilisés au sens militaire du terme. Nous avons un chef. Vous n'imaginez pas son aura en Afrique ! Nous sommes ici ce soir plusieurs à pouvoir en témoigner. Aujourd'hui encore, lorsque vous parlez de Michel Rocard les yeux s'illuminent et tout le Monde sait qu'il a eu comme préoccupation l'amélioration de la vie quotidienne de l'Africain. J'ai toujours été très sensible à la facilité avec laquelle on pouvait s'adresser à lui, à sa simplicité dans ses rapports humains et, je me permets de le dire, chose rare pour un homme politique, le côté vrai de ces relations humaines sans artifices, et aussi sa passion dans ses convictions. Nous devons, les uns et les autres aujourd'hui, nous montrer dignes de la confiance qu'il nous a manifestée et poursuivre cette mission au service des autres ; il nous l'a vraiment confiée. Je vous remercie.

Pierre Victoria

Merci, Michel, pour ce moment très personnel. Gérard ?



Gouvernance des États

Gérard Payen

Ancien conseiller pour l'eau et l'assainissement du Secrétaire général des Nations Unies

Vous m'avez demandé de parler de Michel Rocard et de son point de vue sur la gouvernance de l'eau. Auparavant, je voudrais dire que contrairement à la plupart des orateurs précédents, ma relation avec Michel Rocard n'est pas une relation de travail. Je n'ai pas eu de fonction dans l'Administration française, ou plutôt j'en ai eu une très différente et il y a très longtemps. Je ne sais donc pas trop pourquoi je suis ici, mais j'ai tout de même connu une relation très forte avec Michel Rocard qui s'est bâtie, année après année, dans les onze dernières années, grâce au *think tank* (Re)sources que certains ici ont fondé. Cela m'a beaucoup apporté. Je pense que nous avons une relation un peu spéciale. Personnellement, je le connais depuis près de 40 ans, parce qu'il a été mon professeur de macro-économie. Lui ne s'en est jamais souvenu. Je n'étais qu'un étudiant à l'époque, mais cela m'avait beaucoup marqué. Sa façon de parler de la macro-économie était une façon qui faisait prendre conscience aux étudiants de l'importance d'avoir une vision d'ensemble lorsque l'on veut traiter d'un sujet. Cela m'a beaucoup impacté, y compris pour la suite de ce que j'ai réalisé. Je ne l'ai retrouvé qu'en 2004, lorsque le *think tank* (Re)sources a été créé. Ce *think tank* travaille sur les services essentiels. L'eau et l'assainissement en font partie ; il y en a d'autres, mais l'on parle beaucoup d'eau et d'assainissement dans le *think tank* (Re)sources. Dès notre première réunion, qui a eu lieu à Libreville au Gabon, Michel Rocard nous a parlé de gouvernance de l'eau. Année après année, grâce à (Re)sources, nous avons parlé ensemble de problèmes d'eau et j'étais ahuri, impressionné par sa capacité d'écoute, comme cela a été dit, par son intérêt pour les questions d'eau malgré leur complexité. Je crois qu'il avait vraiment la compréhension du fait que les problèmes de l'eau concernent toutes les parties de la société et, comme lui-même était habité par un très niveau de réflexion sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour que la société fonctionne, toutes les réflexions sur l'eau lui convenaient très bien. Année après année, nous avons, par conséquent, bâti une sorte de connivence intellectuelle. Nous nous sommes rejoints sur beaucoup de sujets et je veux dire que j'ai été très honoré l'année dernière, il y a juste un an, lorsque le Président de la République lui a remis la Grand-croix de la Légion d'honneur, car j'ai eu la grande surprise d'être invité. N'ayant pas eu une histoire très longue avec lui, j'étais étonné. À la fin de la cérémonie, informelle – vous savez comment se déroule une réunion de cette nature –, tout le Monde se lève, il y a un brouhaha, un attroupement, des bousculades et de nombreuses personnes présentes ont voulu aller féliciter Michel Rocard. J'en faisais partie et j'ai tenté de le faire, mais c'était très compliqué, car il y avait de nombreuses personnes devant moi et je ne le voyais pas. C'était la foule. Puis, tout à coup, la foule s'est ouverte et, loin devant moi, je vois Michel Rocard. Il y avait un vide entre lui et moi, lui m'a vu, il était avec plusieurs personnes et s'est détourné, m'a regardé, a fait un



grand signe et a dit : « ah, voilà l'eau ! » Je cite cette anecdote, parce que cela signifie que l'eau avait une véritable importance pour lui, je crois. La dernière fois que je l'ai vu, c'était à peine deux semaines et demie avant sa mort et nous avons parlé d'eau. Il s'agissait d'eau gelée, comme l'a rappelé Bettina. C'était à l'occasion de la remise à la diplomatie française de son rapport sur l'Arctique. Nous avons devisé et parlé de l'eau à propos de l'Arctique. Sur la gouvernance, je dirai d'abord que nos trajectoires vis-à-vis de l'eau sont extrêmement différentes, mais elles ont très vite convergé sur quelque chose. Je le cite. Il s'agit de quelque chose qu'il nous a dit lors d'une réunion de (Re)sources : « la prise en charge de la gestion du problème de l'eau est profondément politique. » Il a ajouté : « il faut savoir que faire des politiques de l'eau vigoureuses est une chose non évidente et qui gêne toujours les structures sociopolitiques en place ». Il nous a dit, dans le *think tank*, ainsi qu'à nos partenaires avec lesquels nous avons échangé – je le cite encore – : « vous tous, techniciens de l'eau, vous ne serez pas efficaces sur les politiques de l'eau si vous n'arrivez pas à affronter des conflits politiques. » Effectivement, c'est un peu l'aboutissement de ma carrière. Depuis dix ans, je ne fais que de la politique de l'eau, mais pas de questionnaires techniques. Il nous a parlé de la gouvernance, comme je le disais tout à l'heure, lors de notre première réunion il y a une dizaine d'années. Il nous a dit alors que la gouvernance était quelque chose de nouveau pour lui. Il a même déclaré : « ce mot manquait dans notre langue. Ce n'est pas un mot normatif, parce qu'il ne décrit pas la façon dont les affaires collectives sont gérées ». Il faut lui donner un qualificatif ; c'est ce qu'il voulait dire. « On s'aperçoit qu'il n'y a pas de bon traitement des problèmes de l'eau sans une qualité de gouvernance suffisante et au moins honorable ». Bref, il y a une bonne et une mauvaise gouvernance. Sur la gouvernance, j'ai retenu quatre idées qui me paraissent importantes dans sa vision de l'eau.

La première, que nous avons déjà évoquée d'une certaine façon, est la subsidiarité. Je pense que Michel était conscient que l'eau concerne tout le Monde, qu'il y a des problèmes de différente nature et que pour que ces problèmes soient bien traités il faut qu'ils le soient au plus près de l'endroit où l'on peut s'en occuper efficacement. Cela signifie que si c'est dans une ville, c'est la municipalité qui doit s'en occuper. Si c'est une question de ressources en eau, comme les ressources sont partagées par tous les habitants dans le même bassin, c'est au niveau du bassin que cela doit se faire. Cela peut être au niveau de l'État, mais à ce moment-là, c'est pour un problème qui concerne peut-être la sécurité de l'État et ses relations avec les voisins. La subsidiarité consistait à faire en sorte que l'on s'occupe de l'eau là où cela est le plus efficace. Je crois que ceci est très lié à ce que nous avons dit sur les agences de bassins. Ces dernières sont efficaces parce que le bassin a une logique, et nous ne pouvons pas traiter les problèmes qui concernent la Garonne lorsque l'on habite Strasbourg. Je pense que la subsidiarité était quelque chose de très important pour lui. D'ailleurs, il nous a dit à Tanger au début de cette année : « j'ai été maire 18 ans, Premier



ministre trois ans ; j'ai donc regardé des deux côtés. Mon expérience est celle du conflit entre le pouvoir souverain et le pouvoir urbain. »

La deuxième grande idée de Michel est que même s'il y a subsidiarité, c'est-à-dire qu'on laisse les acteurs locaux s'exprimer, si cela fonctionne l'État doit être régulateur. Dans sa tête, l'État ne devait pas se croiser les bras et ne rien faire, comme Ponce Pilate. L'État doit mettre des règles, et il a soutenu le principe pollueur-payeur, celui que l'eau doit payer l'eau et pas plus que l'eau, etc. Il pensait que le marché ne devait pas fonctionner seul et qu'il fallait que l'État soit régulateur.

La troisième grande idée, sur laquelle nous avons beaucoup discuté, est le fait que la subsidiarité n'est pas uniquement le local, le bassin ou le national ; c'est aussi le mondial. Là encore, il déclare lors d'une de nos premières réunions (Re)sources, je cite : « je voudrais aussi rendre hommage aux Nations Unies ». Il expliquait que c'était parce que les Nations Unies avaient décidé d'une décennie pour l'eau avec des plans sur l'eau. Elles avaient une vision de l'eau, partielle, certes, mais une vision. Il voyait un véritable intérêt, et même une véritable importance à ce que les Nations Unies soient plus actives sur les questions d'eau, ce qui fait que nous avons été amenés à discuter abondamment des insuffisances et des progrès faits aux Nations Unies dont nous parlions à (Re)sources. Cela l'intéressait énormément, qu'il s'agisse des progrès sur les *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, les insuffisances statistiques sur l'accès à l'eau potable, les problèmes urbains, le fait que les Nations Unies n'avaient pas du tout compris que l'accès à l'eau se détériorait dans les villes, ou que ce soit, tout récemment, la grande révolution politique que sont les *Objectifs de développement durable*. Tout ceci le fascinait, l'intéressait, et, en même temps, sa motivation sur la question me soutenait dans des combats dans lesquels j'ai souvent été très solitaire, parce que les Nations Unies ne sont tout de même que la rencontre des égoïsmes nationaux. Pour arriver à faire quelque chose, ce n'est donc pas simple.

Le dernier point est le fait que je pense que Michel était habité par le besoin d'avoir une vision intégrée des problèmes de l'eau et de ne pas regarder les choses petit bout par petit bout. Je voudrais simplement donner un élément, qui est plus qu'une anecdote à mon avis. Il a été absolument horrifié lorsque j'ai expliqué à mes collègues de (Re)sources qu'aux Nations Unies les eaux usées, la pollution des eaux par les activités humaines était un non-sujet. Tout le monde pensait qu'aux Nations Unies on s'occupait de tous les problèmes de la planète. L'accès était alors un sujet évident et, bien entendu, la pollution également ; non. Il n'y a pas un seul spécialiste d'assainissement ou des gestions des eaux usées aux Nations Unies. Cela l'avait absolument horrifié, et d'ailleurs, à la grande salle de l'UNESCO il a fait un discours dans lequel il a parlé de cela. C'était, d'une certaine façon, le parcours qu'il a fait avec nous, de façon ramassée. Il a dit : « lors de la naissance de (Re)sources, nous étions – je pense que cela signifie « j'étais » – relativement optimistes quant au dossier global de l'eau,



y compris l'assainissement, parce qu'il semblait moins complexe que celui du climat. En outre, nous avons le sentiment, en dehors des aspects financiers, de connaître à peu près les outils dont nous avons besoin ». Il nous a ensuite déclaré : « mais non, j'ai découvert que pour l'assainissement, cela ne va pas du tout ». Il nous a alors parlé de cela. Pour conclure, je voudrais dire que la dernière chose que j'ai faite avec lui c'est quelque chose de l'ordre de la gouvernance. Je l'avais convaincu de venir partager la vision de la gestion de l'eau, de la gouvernance de l'eau, avec les Directeurs généraux de l'eau d'une douzaine de pays francophones qui étaient à Paris fin août 2016 ; il avait accepté. Ils étaient absolument ravis de profiter de sa sagesse, mais il est parti trop tôt pour pouvoir le faire.

Applaudissements.

Pierre Victoria

Merci, Gérard, et merci aux uns et aux autres pour votre contribution, votre éclairage et aussi la passion personnelle et humaine que vous avez mise dans vos propos. Je vais vous demander de laisser vos places, si vous le voulez bien. Vous restez, bien évidemment, avec nous. Je vais appeler pour quelques perspectives d'avenir à la fois au niveau national et international Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse, Guillaume Josse, Directeur du groupe *Huit*, ainsi que Charles Josselin qui nous fera directement la synthèse.

Il nous a semblé important de recadrer les choses et de livrer quelques éléments de vision avant de nous quitter. Je vais passer immédiatement la parole à Jean-Jacques Lozach qui, avec un autre parlementaire, Henri Tandonnet, a fait un très beau rapport sur leur vision de la situation de l'eau en France. Ils nous ont fait le plaisir de le présenter dernièrement au *Cercle Français de l'Eau*. Jean-Jacques, je te laisse tout de suite la parole.



PERSPECTIVES D'AVENIR

Au niveau national

Jean-Jacques Lozach

Sénateur de la Creuse

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Si l'on m'a demandé d'intervenir ce soir c'est parce qu'avec un collègue sénateur j'ai commis un rapport dans le cadre de la Délégation sénatoriale à la prospective. Je pense que la prospective, cette anticipation, cette nécessité de se projeter dans l'avenir étaient aussi une préoccupation constante de la part de Michel Rocard, et pas simplement lors de son passage au ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire de 1981 à 1983. Je suis également très heureux de participer de façon indirecte à cet hommage à Michel, parce que, moi aussi, j'ai fait partie de la famille du rocardisme dans les années 80 à l'intérieur de ce courant de notre formation politique, mais également à travers les clubs *Convaincre*, qui se préoccupaient de ce type de thématique et également à partir des années 80. Nous avons produit ce rapport avec un collègue, Henri Tandonnet, puisque la tradition suppose de travailler à deux personnes de sensibilité politique différente sur ce type de rapport, Henri Tandonnet étant sénateur UDI du Lot-et-Garonne, et moi sénateur socialiste du département de la Creuse. Je ne vais pas, bien évidemment, résumer ce rapport en quelques minutes, mais donner simplement quelques indications, quelques axes. Nous l'avons intitulé : *L'eau, urgence déclarée*. C'est un intitulé qui peut donc paraître quelque peu préoccupant, dramatisant, mais nous pensons qu'ici même, en France, la situation est assez préoccupante pour l'avenir à moyen terme. Nous avons d'ailleurs constaté que beaucoup de réflexions, voire même de nombreuses décisions au cours de ces dernières années portaient sur l'aspect qualitatif de la gestion de l'eau, mais qu'il y avait finalement encore quelques lacunes sur le plan quantitatif et surtout, sans doute, une sous-estimation de la difficulté pour les décennies à venir. Nous avons auditionné un certain nombre de personnes qui sont à nos côtés ce soir. Nous avons abordé cette problématique de la gestion de l'eau à travers deux angles d'attaque : tout d'abord les conséquences du réchauffement climatique sur la gestion de l'eau en France et, d'autre part, la question de conflits d'usage ou des éventuels conflits d'usage. Nous avons été en particulier marqués, comme beaucoup sans doute, par ce qui s'est passé sur le barrage de Sivens et qui ne correspond pas simplement, mais se trouve en partie expliqué par cette question de conflits d'usage. Tout ceci est en lien, avec une toile de fond, à savoir l'organisation administrative et territoriale de la République qui connaît quelques mutations, quelques bouleversements depuis quelques mois. Je pense à la loi MAPTAM ou à la loi de redécoupage des régions, mais surtout en ce qui concerne ce problème, à la loi NOTRe qui va donner, à partir du 1^{er} janvier 2020 une lourde compétence et une lourde responsabilité



aux intercommunalités et je pense notamment aux communautés de communes pour les espaces ruraux.

Nous avons découpé la synthèse de ce rapport en quatre temps. Le premier est « le temps du réalisme », c'est-à-dire qu'il suppose de dire que l'urgence est là en ce qui concerne l'état des lieux et qu'il ne faut surtout pas pratiquer la politique de l'autruche et rappeler un certain nombre de conclusions. Je ne vais pas revenir, car vous les connaissez aussi bien que moi, sur les travaux du GIEC en particulier. Il s'agissait de rappeler que la France ne sera pas épargnée par les conséquences climatiques, que tout ceci allait avoir un certain nombre d'impacts dont il fallait absolument tenir compte dans le cadre des politiques publiques, d'autant plus que nous nous trouvons dans une phase d'augmentation de la population et donc d'augmentation des besoins alimentaires, d'un grand impact de l'évolution de notre mode de vie. Je pense en particulier à nos activités de loisirs et de tourisme. Un exemple très concret est ce qui peut être consommé par les canons à neige dans les stations de sports d'hiver, notamment, de moyenne montagne et la hausse des prélèvements aquatiques pour assurer la production énergétique. Nous pensons, bien entendu, au refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires en particulier. Tout ceci aboutit à ce que nous constatons, c'est-à-dire un effet de ciseaux, puisque d'un côté il y a une hausse de la demande et d'autre part une réduction de la ressource.

Le deuxième axe de notre présentation a été intitulé « Le temps du partage », c'est-à-dire le temps de la solidarité. Il ne faut surtout pas aborder ce sujet-là de manière égoïste, individualiste. Il s'agit bien entendu également de rechercher des compromis et des équilibres, notamment sur tous les usages possibles : bien entendu, la consommation d'eau potable, les agriculteurs, les producteurs d'énergie, les industries, les milieux naturels, etc. Il ne faut pas oublier la nécessité de hiérarchiser, problème délicat, les usages de l'eau en réaffirmant, bien entendu, que ce qui doit être considéré comme ultra-prioritaire est, d'une part, l'alimentation à la sécurité sanitaire, mais également la sécurisation des installations nucléaires.

J'en arrive à ce que nous avons appelé « le temps de l'action », parce que c'est surtout de cela qu'il s'agit. Il s'agit, bien évidemment, de proposer, parce que nous avons essayé de jouer un peu les lanceurs d'alerte en particulier en direction de nos autres collègues sénateurs ou parlementaires et, si possible, également en direction de l'opinion publique en supposant qu'il y ait des personnes qui lisent des rapports parlementaires. Mais, il nous est apparu important d'évoquer une mosaïque, un panel d'actions concrètes qu'il serait souhaitable de questionner au cours des années qui viennent, à savoir, bien évidemment, toutes les mesures concernant la nécessité d'économiser l'eau. Cela paraît évident et c'est là une réaction de bon sens si l'on peut dire. Cependant, lorsque nous constatons les chiffres nous nous apercevons que la situation est très préoccupante. Il faut savoir qu'aujourd'hui il y a environ une déperdition en moyenne de 25 à 30 % de l'eau prélevée qui n'arrive pas à



l'usager et l'on arrive parfois sur les espaces ruraux à plus de 50 % de déperdition d'eau potable, c'est-à-dire de l'eau qui a été traitée. Il s'agit donc d'une eau qui est chère pour la collectivité. Il existe également la nécessité, nous semble-t-il, de développer en direction de l'agriculture un certain nombre de recherches. Ces recherches existent, mais il n'existe peut-être pas l'impulsion, notamment l'impulsion problématique nécessaire derrière, pour des sélections variétales qui permettront de créer des espèces moins gourmandes en eau et plus résistantes au stress hydrique. L'éducation et l'information auprès des consommateurs sont également une évidence, même si ce n'est pas aussi simple que cela en termes de mise en œuvre, de concrétisation, avec la nécessité de mieux gérer les ressources en régulant les flux, etc. Citons des choix qui n'ont peut-être pas été des choix opportuns au cours de ces dernières années. Nous avons eu, en particulier, y compris du côté des élus locaux, un ensemble de récriminations concernant des choix publics, sur ce que l'on nomme par exemple l'effacement des seuils sous prétexte de continuité écologique. Il aurait peut-être été dans ce cas préférable de placer cet investissement public sur la préservation des zones humides qui nous paraît essentielle en ce qui concerne la nécessité de préserver la ressource. Puis, nous en arrivons à un problème, qui est tout simplement celui du stockage, c'est-à-dire de la mise en place d'un certain nombre de retenues, avec tout un débat qui sera devant nous, il ne faut pas se faire d'illusions. Il s'agit du débat sur les ouvrages structurants de type barrages. Je ne reviens pas sur Sivens dont le volume était complètement mineur par rapport à beaucoup d'autres barrages existant dans notre pays. Nous allons avoir à gérer, par conséquent, à un certain moment, ce genre de difficultés. Dans le domaine de la recherche, il nous semble également essentiel de mettre davantage l'accent sur ce secteur, d'autant plus que nous possédons en France de grandes entreprises qui sont des entreprises de rayonnement mondial qui font déjà de la recherche au développement, mais une réorientation de cette recherche au développement est peut-être souhaitable sur l'aspect quantitatif que j'évoquais tout à l'heure. Il est à noter que quatre ressources en eau sont qualifiées aujourd'hui de non conventionnelles et pourtant, là aussi, il nous semble essentiel de prolonger la réflexion. Il s'agit de la réutilisation des eaux usées traitées. En effet, en termes d'acceptabilité sociale dans notre pays nous sommes prêts à consommer de l'eau résultant de ce retraitement des eaux usées. Cela se fait en Israël aujourd'hui ; est-on, en France, prêts à le faire demain ? Le deuxième exemple est la désalinisation de l'eau de mer qui coûte très cher sur le plan énergétique. Le troisième exemple est la réalimentation des nappes phréatiques. Techniquement, c'est complexe, mais c'est tout de même du domaine de la faisabilité. Puis, cela peut paraître banal, se pose la question de la récupération des eaux pluviales. Il est évident que pour chacune de ces propositions, qui sont détaillées dans le rapport, nous avons des avantages et des inconvénients, du positif et du négatif. Nous avons, bien évidemment, des coûts également. Tout ceci rejoint ce qui a été dit tout à l'heure par un intervenant, à savoir que nous sommes face à des choix à caractère politique.



Je terminerai sur la question de la gouvernance qui a été fréquemment évoquée tout à l'heure. Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause la gestion par bassins versants, par bassins hydrographiques, ni de remettre en cause les agences de l'eau, mais nous avons tout de même un ensemble d'observations et de témoignages, en particulier des élus locaux, qui estiment qu'ils sont tout de même un peu dépossédés des choix publics. Sous prétexte de démocratie directe, participative, on a mis en place des structures regroupant parfois 100, 120, voire 150 personnes sur certains territoires. Ainsi, à partir de ce genre de situations nous assistons ici ou là à une sorte de recentralisation insidieuse, rampante aux services d'administratifs, de techniciens – je sais qu'il y en a dans la salle – et au détriment des élus locaux. Je pense qu'il faut veiller également à ce bon fonctionnement concernant les agences de l'eau et tout un ensemble d'autres instances, d'autres procédures que tout le monde ici connaît parfaitement : les SDAGE, les SAGE, etc. Nous avons essayé, par conséquent, d'alerter les collègues parlementaires sur cette problématique et nous espérons, même si l'agenda parlementaire est tout de même très chargé, très saturé dans la période actuelle, faire bouger les choses au cours des mois à venir.

Pierre Victoria

Merci beaucoup, Jean-Jacques. Ce rapport n'est pas un rapport de plus sur l'eau. Pour nous, il s'agit vraiment d'un rapport de référence qui permet de structurer à la fois la réflexion et l'action de demain. Guillaume, vous nous faites part de la vision plus internationale pour poursuivre le combat de Michel Rocard.

Au niveau international

Guillaume Josse

Directeur du Groupe Huit

Merci beaucoup. Je dois vous avouer que je ressens une légère pression, car ce sont deux premières fois. C'est tout d'abord la première fois que je viens à l'Assemblée ; cela devrait suffire normalement à nourrir ma journée. C'est également la première fois que je prends la parole dans une réunion au cours de laquelle je suis certainement celui qui en sait le moins. Certains ont dit qu'ils n'étaient pas légitimes, mais je vous garantis que je ne le suis en aucune manière. J'ai rencontré une seule fois Michel Rocard. Je ne suis ni un collaborateur ni un compagnon de route, ni même un ami ou quoi que ce soit. C'est peut-être pour cette raison d'ailleurs que l'on m'a demandé d'intervenir. J'ai tout simplement lu des articles de Michel Rocard sur la question de l'eau et plus largement de l'aide au développement. Je ne me suis pas attaqué à la bibliographie complète de Michel Rocard. Cela évoque-t-il précisément quelque chose pour quelqu'un qui ne l'a pas connu et qui n'a pas d'intérêt particulier dans le rocardisme ? Ce qui m'a surpris, c'est que c'est le cas, et de manière extrêmement concrète. Je suis urbaniste. Je dirige un tout petit bureau d'étude qui a la



particularité de travailler uniquement dans les villes du Sud. Nous travaillons sur les questions d'eau, mais pas uniquement. Nous travaillons plus largement sur celle de l'accès aux services essentiels et l'avenir des villes, notamment en Afrique. Je vais simplement, et de manière très personnelle, sans anecdote, mais encore plus personnelle peut-être que les autres, reprendre quelques idées ou quelques mots que j'ai glanés au cours de mes lectures ces derniers jours afin de préparer cette réunion. J'ai entendu une seule fois Michel Rocard faire un discours ; c'était à Tanger à l'occasion d'un colloque. Je n'ai pas un âge canonique, mais je vous assure que j'ai entendu de nombreux discours sur les villes et je dois dire qu'en une petite demi-heure il nous a emmenés de la Mésopotamie aux Grecs, en passant par les lois Defferre, mais pour finir sur la problématique de la façon dont le bidonville à côté de Tanger aura de l'eau. Le premier élément que j'ai trouvé assez marquant est cette tension entre la défense d'un idéal et, en fin de compte, le respect du principe de réalité. Lorsque l'on travaille sur les villes du Sud, cela suppose à mon avis un devoir de viser haut. Ce n'est pas parce que l'on travaille dans un pays pauvre, dans une dictature, qu'il n'y a pas d'idéal démocratique et social dans la construction que l'on essaie de faire de ces villes. Cependant, porter un idéal ne signifie pas rêver à des lendemains qui vont forcément chanter et pour lesquels toutes les villes vont se transformer en Dubaï. Cette tension paraît donc intéressante.

La deuxième idée, que je fais mienne, bien évidemment, c'est faire confiance à ceux qui font, ceux qui vivent, expérimentent et sont sur le terrain. C'est également ressorti de mes quelques lectures. Les villes seront donc d'abord ce qu'en feront les acteurs locaux. On aura beau crier, demander, argumenter tout en haut ou tout en bas, ailleurs, ce sont d'abord les personnes avec qui il convient de parler, des plus grands aux plus modestes. Là encore, cela me paraît être une idée qui n'est pas si évidente que cela ; je vous assure.

Le troisième élément est le pragmatisme. Là je vais citer Michel Rocard : « il n'y a pas de campagne pour une décision qui ne puisse se faire sans prise en compte de la capacité de prendre la décision par l'intéressé ou la cible ». C'est évident, mais cette évidence ferait bien d'être un peu plus partagée. Cela signifie qu'il convient de commencer par faire ce qui a une chance de réussir et non parce qu'on doit le faire ou par le problème qui nous semble le plus important. Commençons, étape par étape, par ce qui a une chance de réussir. Construire des politiques publiques suppose, par conséquent, de prendre en compte les contraintes techniques, politiques, sociales, etc., et commencer par se mettre d'accord sur ce qui ne va pas et sur là où l'on peut aller et là où l'on veut aller finalement. Nous pourrions le paraphraser en disant : c'est accepter la complexité, mais éviter de faire compliqué, et être simple, mais pas simpliste. Ensuite, quelque chose revient et vous en avez parlé ; c'est la question du financement. Là encore, il écrivait dans un article : « on ne mène pas de grandes batailles sans savoir comment financer les demandes ». C'est exact. Tant que les villes d'Afrique, les villes du Sud ne seront pas financées, et je parle de leur fonctionnement et non



de l'investissement, tout tombera à l'eau : la question de démocratie, de bonne gouvernance, de rigueur, de tout ce que l'on veut. Tant qu'il n'y aura pas de financement récurrent, de fiscalité, de chaîne fiscale fonctionnant, de recouvrement de taxes, tout tombera à l'eau. La question du financement devrait se trouver au cœur, à mon avis, des politiques d'appui ou d'aide au développement, en tout cas en matière de développement urbain dans les villes du Sud. Citons un autre élément qui, là encore, est bien loin de ce que je vis au quotidien lorsque je suis dans le milieu de cette coopération technique ; c'est la politique comme levier de transformation. Le développement urbain, les politiques urbaines sont d'abord des politiques. Quelqu'un disait : « il ne faut pas laisser l'eau aux ingénieurs, il ne faut surtout pas laisser la ville aux urbanistes ». J'en suis un : jamais ! Nous sommes là au mieux pour conseiller. La ville est un espace social, politique et il faut travailler avec les élus. Je sais d'expérience que les bailleurs, notamment multilatéraux, n'aiment pas du tout les élus. En effet, un élu, cela se fait élire ! Cela change et cela suppose également des électeurs. Cette question du politique me paraît être presque révolutionnaire lorsqu'on en parle dans le cadre des politiques d'aide au développement aujourd'hui qui, à mon avis, ne devraient pas être simplement des politiques de coopération technique. Je dirai un dernier mot sur quelque chose qui m'a frappé dans ce que j'ai lu ou plutôt sur l'effet que cela m'en a laissé ; il s'agit de la question de la cohérence. Peu importe le chemin, finalement, il y a de nombreuses portes d'entrée pour résoudre un problème, mais c'est peut-être plutôt la cohérence entre ce que l'on décide au départ et ce que l'on fait ensuite qui compte. C'est très personnel, mais il s'agit d'une interrogation sur les conséquences de nos actes et de nos engagements. Pour conclure, vous le saviez déjà, mais moi je le découvre : je suis rocardien.

Pierre Victoria

Merci beaucoup, Guillaume. Nous avons un peu de retard, mais ce n'est pas grave et c'était en tous les cas nécessaire. Cela dit, la parole est libre et chacun a peut-être des questions, mais sans doute des contributions aussi à apporter par rapport à tout ce qui a été dit autour de Michel Rocard et dans sa relation avec l'eau.



ECHANGES AVEC LA SALLE

René-Martin Simonnet

Journaliste, Journ'Eau

Je veux simplement faire une remarque. Michel Rocard est en quelque sorte le grand-père du *Cercle Français de l'Eau*, parce que lorsqu'il a été question de doubler les redevances des agences de l'eau, il y a eu un léger mouvement d'inquiétude ; Bettina Laville le dirait mille fois mieux que moi. À l'époque, compte tenu du paysage politique, on ne pouvait pas espérer avoir une loi reposant surtout sur les collectivités locales sans avoir l'accord du Sénat. Michel Rocard a, en quelque sorte, sous-traité l'effort de conviction auprès des sénateurs à Jacques Oudin, mais à d'autres également, qui a été chargé de l'organisation pratique des *Assises nationales de l'eau* dont Michel Rocard a fait l'ouverture et la clôture. J'ai les deux discours ici, absolument remarquables ; il disait déjà tout ce que serait la loi sur l'eau de 1992. À la suite de cela, Jacques Oudin s'est dit : « c'est formidable, ces *Assises de l'eau*, un peu comme le *Grenelle de l'environnement*, je vais les recommencer tous les ans ». Cela n'a plus été avec Michel Rocard, mais c'est parce qu'il y a eu des *Assises de l'eau* à la demande de Michel Rocard que Jacques Oudin a créé un organisme pour pérenniser ces *Assises de l'eau* qui est le *Cercle Français de l'Eau* dont vous faites partie ici.

Pierre Victoria

Patrick Laigneau, qui est arrivé en cours de route pourrait peut-être nous dire quelques mots sur son travail réalisé avec Bernard Barraqué.

Patrick Laigneau

Il va falloir improviser. J'étais au Brésil. Je suis arrivé à Orly à cinq heures ; c'était donc juste. J'ai terminé il y a deux ans ma thèse avec Bernard sur une étude historique et politique des agences de l'eau. Malheureusement, elle est écrite en Portugais. Hier, je faisais part de cette expérience à une conférence dans l'État de Rio de Janeiro. Dans l'état de Rio, il y a une agence de l'eau qui fonctionne depuis 10 à 12 ans. Cette année, étant donné l'état déplorable des finances de l'État de Rio, presque 100 % des redevances ont été simplement retenues par le Gouvernement afin de payer les professeurs et les policiers. L'une des petites agences de bassins qui avaient été créées plus récemment a été obligée de mettre à la porte son personnel et l'une des plus grosses agences de bassin, de 70 personnes, a négocié avec les présidents de comités en disant qu'elle allait utiliser l'argent des projets pour payer le personnel et ne pas mettre les personnes à la porte. C'était un peu à l'origine de ma thèse. Habitant le Brésil depuis 15 ans et voyant la mise en place d'agences de bassins au Brésil, il s'agissait d'essayer de comprendre comment ce modèle français était exporté à l'étranger. J'ai commencé à me poser des questions en 1998. À l'époque, je travaillais à l'*Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse* et il y a eu la TGAP. En tant que jeune salarié



d'une agence de bassin, je n'ai pas compris la raison de la TGAP. Pourquoi vouloir supprimer les agences de l'eau ou du moins leur caractère décentralisé, participatif ? Pourquoi vouloir remplacer les redevances par des taxes ? Je me suis alors investi à l'époque. Je me rappelle d'ailleurs de Madame Bettina Laville que j'avais écoutée et rencontrée, et 15 ans plus tard j'ai écrit ma thèse en regardant les choses avec un œil brésilien et avec la perception suivante : nous sommes en train de mettre en place des agences dans notre bassin ; comment mieux expliquer cette expérience ? Je crois que Michel Rocard intervient dans ma thèse et dans ma réflexion et il est important de le dire aujourd'hui. Il incarne pour moi la personne qui a fait le lien avec le politique. En 1964, lorsque cela a été débattu à l'Assemblée et au Sénat, avec Ivan Chéret, c'était très clair. Le ministre des Travaux publics de l'époque a dit : « Non, les redevances des agences ne sont pas un impôt ; c'est une taxe pour services rendus ». Il y a même un sénateur qui a posé la question : « Mais ce n'est pas possible de demander à des personnes qui ne sont pas élues, à des fonctionnaires, à des usagers, de voter des redevances ! ». Il a alors répondu : « Non, ce ne sont pas des impôts ; est-ce que, par exemple, ce sont les élus qui votent les tarifs d'EDF ? Non. Les agences de l'eau sont exactement cela. C'est un service rendu ». C'est l'exemple qu'il a pris. Après, en 1998, dans le rapport du Commissariat général au Plan auquel Bernard a participé, nous lisons : « Les pères fondateurs des agences de l'eau ont voulu appliquer le principe pollueur-payeur ». Or, dans tous les débats au Sénat et à l'Assemblée nationale il n'est pas question du principe pollueur-payeur ; il n'existe pas encore. De plus, on voulait de l'argent simplement pour un service rendu. Dans les pays comme le Brésil, au moment où l'on a mis en place des agences on est entré dans cette confusion qui a été créée en France en 1998. Pourquoi en est-on arrivé là ? C'était un peu la question que je me suis posée. Pour conclure, je crois qu'aujourd'hui Michel Rocard peut nous aider. Je participerai demain et après-demain encore avec Bernard à un colloque de l'Agence française de développement sur la théorie des communs. Les agences, ce n'est pas du privé, ce n'est pas du public, c'est du bien commun. En France, je crois que Michel Rocard l'avait compris. Il faut s'en abreuver et relire l'Histoire. Je crois que c'est ce message qu'il faudrait faire passer dans les pays en développement, où l'on met en place des agences. Il ne s'agit pas du principe pollueur-payeur, qui est plus libéral, ce n'est pas celui d'agences étatiques où l'État peut se servir dans la caisse, c'est du bien commun. On renforce les acteurs de l'eau et leur capacité d'action. C'est ce que je pourrais dire, en improvisant un peu, excusez-moi pour cela.

Pierre Victoria

Merci, Patrick, de cette contribution. Tu rejoins beaucoup les propos que nous avons tenus depuis le début de cette soirée. Charles Josselin, l'homme de la synthèse, tu as la parole.



SYNTHESE DES DEBATS

Charles Josselin

Ancien ministre de la Coopération

Je ne suis pas un rocardien canal historique. J'ai raté l'occasion à l'UNEF. Tous les autres étaient déjà rocardiens, mais venant de Bretagne, je n'avais pas tous les codes à ce moment-là. J'ai fait du syndicalisme avant de faire de la politique, et lorsque j'ai commencé la politique, c'était à la Convention. C'est donc plus tard que j'ai rejoint Michel Rocard, trahi, diront certains. C'est vrai que c'était déjà bien, parce qu'il avait une approche du possible articulé au souhaitable, contrairement à d'autres qui me paraissaient davantage dans l'incantation. Reste que quand Michel Rocard dit que les socialistes ont compris en 1983, certains continuent de penser qu'ils ont trahi ; c'est toute la question et elle reste entièrement actuelle. Cela étant dit, dans cette formidable idée de nous réunir ce soir autour du thème « Michel Rocard et l'eau », il ne faut pas se tromper sur l'orthographe, « L'eau et le Rocard », c'est très important. Non, c'est vraiment idiot, mais ceux qui me connaissent ne seront pas totalement surpris ! En effet, cela nous offre l'occasion d'abord de retrouver des amis que je salue et, en ce qui me concerne, de retrouver une salle Colbert dans laquelle j'ai quelques souvenirs, ainsi que des situations comme celle du Président du Conseil général que je suis depuis quelques mois et qui, en janvier 1977, a sur son bureau un dossier de projet de barrage sur lequel le DDA et le DDE sont, pour une fois, d'accord. On va choisir le site qui peut retenir 20 millions de mètres cubes parce que « l'on ne sait jamais ». Le site se trouve immédiatement en aval d'une commune qui s'appelle Pontrioux. La rivière s'appelle Le Trieux ; c'est une très belle rivière, en Côtes-d'Armor, et je vous invite à la visiter. Évidemment, il y a eu une réaction de la population : kermesse, déjà écologiste même si le nom est à peine utilisé. Nous avons là un véritable problème. Je le répète, je viens d'être élu président, et j'ai succédé à René Pleven qui avait accepté l'enclenchement des procédures. Je n'ai pas d'autres solutions que de demander que l'on fasse de nouvelles études. Je suis aidé par la sécheresse de 1977 qui vient de se manifester, mais qui n'a pas provoqué de rupture d'approvisionnement dans la zone où l'on veut faire le barrage. De nouvelles études vont être effectuées. Le plus difficile pour moi aura été de convaincre les élus de changer. Nous allons passer pour des imbéciles. La question, lourde pour des élus, et une histoire plus récente me font penser que la difficulté réside dans le fait de changer d'avis lorsque l'on s'aperçoit que l'on s'est trompé. Ce n'est pas si évident que cela. Nous avons changé, par conséquent, notre position, car le résultat des calculs était qu'il faudrait à horizon 20 ans un à deux millions de mètres cubes dans cette zone. Je rappelle que l'on voulait nous obliger à faire immédiatement un barrage de 20 millions de mètres cubes ! Nous nous étions contentés de tirer les courbes de l'augmentation de la consommation d'eau, certes, qui correspondaient à la période où l'on avait commencé à alimenter en eau. Évidemment, nous étions arrivés à des sommets ! Je veux dire par là qu'à l'époque la



décentralisation n'était pas encore passée par là ; heureusement qu'elle est arrivée ! Est-ce à dire que cela suffit ? Je pense tout de même que la relation élus-techniciens reste compliquée. Ce n'est pas de la recentralisation, c'est que la décentralisation est un combat permanent. Les Administrations ont toujours tenté, pour le bien commun, de reprendre des élus que l'on considère comme n'étant pas toujours sérieux. J'étais président d'un département dont les eaux en amont étaient menacées par les porcheries et en aval par les pétroliers. Les questions de qualité de l'eau m'ont, en effet, beaucoup occupé. J'ai créé le premier *Observatoire Départemental de l'Environnement* et cela nous a valu d'apparaître comme le plus pollué de France. C'est toujours ainsi ! Là, je mets les élus en garde contre ce risque. Comme vous leur communiquez sur un dossier comme celui-là, vous en prenez plein la figure. Or, nous n'étions pas les seuls et en Région parisienne les céréaliers avaient également leur part dans les nitrates.

Que dire encore ? Ce soir, j'ai entendu *Défense et illustration des agences de bassins*. Nous avons eu raison. Je fais simplement observer, et mon voisin sera sans doute d'accord que la géographie et les cartes administratives et politiques ne correspondent pas toujours. Il n'est pas facile, lorsque l'agence est Loire-Bretagne, de considérer qu'il s'agit de gestion locale. C'est un peu compliqué. À cet égard, les bassins versants se révèlent, comme cela a été dit tout à l'heure, comme étant la bonne échelle. Je crois que c'est vraiment dans cette direction qu'il convient d'aller. En tout cas, je sais reconnaître la part comprise des agences de bassins dans le financement des plans. Nous parlions à l'instant des MPOA, qui nous ont tout de même beaucoup aidés. Je pointe enfin sur cette question les progrès observés sur le terrain et que l'on tarde à reconnaître, y compris dans la prise de conscience des agriculteurs et dans les efforts accomplis. Si l'on n'est pas capable de le reconnaître, nous allons les désespérer. Dans ce cas, il s'agit également d'une bataille permanente. Néanmoins, je trouve que l'on ne sait pas suffisamment leur rendre justice quand ils font – et c'est le cas – des efforts pour réduire leur pollution ou celle de leurs animaux. L'autogestion est un grand thème. En 1969, au moment de sa première campagne présidentielle, lorsque Michel Rocard affichait sa volonté d'appeler un pouvoir de transition vers le socialisme, l'autogestion était déjà mise en avant et il allait jusqu'à dire qu'en termes globaux l'autogestion yougoslave était une des performances économiques les plus remarquables du Monde entier. Michel n'a cessé de faire également des paris sur la vertu. Elle n'a pas toujours été au rendez-vous. Je cite un livre qui s'appelle *Le mystère Rocard* écrit par Andreani et qui fait parler Michel Rocard, toujours en 1969 : « Je ne suis pas tout à fait sûr d'être un homme politique au sens classique des règles du jeu. Il y a une dureté du jeu politique, des aspects tactiques, manœuvriers, auxquels je ne comprends pas grand-chose. Il m'arrive de me demander si je suis fait pour ce métier-là ». La question reste sans doute ouverte. Je pense qu'il a plutôt bien fait tout de même de faire de la politique ! Nous ne serions forcément pas là ce soir, et chacun, ce soir encore, a mesuré dans ce domaine de l'eau, alors que ce n'est qu'un des thèmes sur lesquels il s'est penché, combien il a beaucoup apporté. Faisons un peu



d'autosatisfaction. André Laurent dans *Le Monde* disait : « jeune et brillant, et conscient de l'être ». Ce n'est pas non plus totalement faux pour ceux qui l'ont connu d'assez près. Faux naïf, il a déjà 20 ans de militantisme politique quand il s'est surpris de ne pas être le dauphin de François Mitterrand. Il était attaché à la planification, nous l'avons également dit. C'est sur le thème de la planification qu'il va pouvoir rejoindre au courant des Assises les socialistes, pas tant sur la nationalisation, mais la planification. Planification et décentralisation fonctionnent pour lui totalement ensemble. « J'ai décidé – dit-il – de traverser la période complète du pouvoir comme j'ai envie de l'exercer, en reconnaissant la complexité des choses et en faisant appel à la lucidité des gens ». C'est une phrase formidable qui ne s'adresse pas obligatoirement à l'homme de la rue, à la femme non plus. C'est tout le problème également de sa communication. Je désirerais pointer les choses, parce qu'il est presque temps de conclure, après avoir tout de même dit un mot de l'évocation à propos de Brice Lalonde. Nous nous sommes connus dans le Pacifique où nous manifestions contre les essais nucléaires en 1973 ; cela date un peu ! Le trou numéro 13 du golfe de Dinard longe la formidable propriété que sa grand-mère Forbs a fait construire dans l'entre-deux-guerres et où son cousin germain John Kerry a passé quelques vacances. Il fut maire de Saint-Briac et nous avons eu l'occasion entre élus locaux de nous rencontrer. J'ai en effet de l'estime pour Brice Lalonde. Je crois qu'il ne manquait pas d'intelligence et n'en manque toujours pas et l'on a eu raison de continuer à le mobiliser, y compris comme ambassadeur, en particulier en direction des États-Unis. C'est tout de même là qu'il se fait le mieux comprendre. Nous avons parlé de la décentralisation et je ne reviens pas sur ce qui a été dit aussi bien par Jean-Luc Redaud que Bernard Barraqué sur la loi de 1992 avant tout. Henri Nallet a parlé de l'agriculture, des pollutions agricoles et de la bataille, difficile, qu'il a fallu mener à cette époque. Je sais qu'Henri a accompli là un formidable travail. Il avait là aussi les qualités pour dialoguer avec ce Monde compliqué qu'est le Monde agricole. Bettina Laville a été le meilleur ministre de l'Environnement. Je connais peu de Directeurs de Cabinet qui disent : « mon ministre a été le plus mauvais ministre ». Cependant, j'ai pris la précaution de dire auparavant le bien que je pensais de Brice Lalonde sur les barrages ; je n'insiste pas. J'ai donné l'exemple du mien afin de montrer qu'il faut prendre avec beaucoup de précautions les affirmations, même venant des meilleurs techniciens. Gérard Payen a évoqué la gouvernance. Bien entendu, je crois que Michel Rocard a fait entendre sa petite musique sur ce terrain-là en articulant la gouvernance locale sur un État régulateur et en arrivant à la régulation mondiale. L'éloge qu'il fait des Nations Unies est intéressant à cet égard. Je me demande si les questions d'assainissement aux Nations Unies ne sont pas plutôt traitées par *ONU habitat*. A priori non, je suis un peu surpris. Je fus un temps rapporteur pour la Commission européenne en matière de latrines sèches ; je connais donc bien également ce sujet. Enfin, le dialogue avec Michel était parfois compliqué par des problèmes d'audition. Un soir, à Marseille, voyant la difficulté qu'il avait à nous suivre, et nous avec, je lui ai dit : « tu devrais te faire appareiller ». Il me dit : « je le suis déjà ! » //



crie.) Cela a été un très mauvais moment. J'avais à la fois des problèmes d'oreille et de vue. C'est tout de même un peu embêtant. Le dialogue entre Michel et la planète était presque une relation directe. Il y avait sans doute la place pour quelques-uns, entre lui et la planète, mais pas nombreux. Ses femmes : j'ai une petite pensée pour Sylvie qui a été à ses côtés dans des moments compliqués et dont la fragilité m'a évidemment ému dans cette grande cour des Invalides, une cour des Invalides où, et ce n'est pas souvent, un responsable syndical voyait ses propos résonner sur les grands murs. C'était tout de même à Michel Rocard aussi que nous le devons. L'organisation des cérémonies auxquelles nous avons assisté, les uns et les autres, m'a fait plaisir, y compris dans le choix de Solferino. Quitte à décevoir ceux qui l'auraient vraiment voulu au centre, il a voulu afficher le fait qu'il était à gauche. Cela m'a bien plu également.

Je voudrais dire enfin que cette bataille de l'eau est d'une extraordinaire actualité, que Michel va nous manquer, mais que (Re)sources doit continuer à poursuivre ce combat. Il est essentiel, et j'espère que les parlementaires en sont également conscients. Michel Rocard a montré qu'il y avait des voies. Continuons à les ouvrir. Je suis heureux d'avoir pu retrouver à cette occasion Michel Roussin qui nous rappelait l'intérêt de Michel Rocard pour le Monde. C'est bien cette extraordinaire ouverture dont il a fait preuve. Rappelez-vous ; on parlait des cages d'escaliers, et puis c'était aussi la planète. L'expérience des pôles a été formidable pour lui. Il me confiait à Tanger la chance qu'il avait eue à 80 ans de poser le pied sur chacun des deux pôles. Tanger a été l'occasion, et j'en remercie Patrice Fonlladosa, de purger à peu près complètement le contentieux que j'avais avec Michel depuis longtemps. J'avais commencé à le vider dans un avion entre Dinard et Yaoundé. Pourtant, nous devrions tous considérer la chance que nous avons eue de le connaître et de travailler avec lui. Je vous remercie.

Pierre Victoria

Au nom de Jean Launay, de Patrice Fonlladosa et de Sophie Auconie, présidente du *Cercle Français de l'Eau*, je vous remercie d'avoir été présents. Je voudrais simplement citer une dernière phrase, celle d'un poète français et breton, car l'on peut être les deux, n'est-ce pas, Charles. Il dit : « à suivre l'eau, on peut finir par aller loin ». En fin de compte, c'est peut-être cela le sens fondamental de l'engagement de Michel Rocard pour l'eau. Merci.